



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 juillet 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par le Secrétaire général António Guterres, ainsi que des déclarations faites par S. E. M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine ; S. E. M. Heiko Maas, Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne ; S. E. M. Kalla Ankourao, Ministre des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur du Niger ; S. E. M. Nouredine Erray, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie ; S. E. M^{me} Naledi Pandor, Ministre des relations internationales et de la coopération de l'Afrique du Sud ; M. James Cleverly, Ministre d'État pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; et par les représentantes et représentants de la Belgique, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Indonésie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la situation en Libye, tenue le mercredi 8 juillet 2020.

Des déclarations ont également été faites par le cheik Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al-Thani, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar ; S. E. M. Sabri Boukadoum, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie ; S. E. M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte ; S. E. M. Nikolaos-Georgios Dendias, Ministre des affaires étrangères de la Grèce ; S. E. M. Luigi Di Maio, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie ; S. E. M. Nasser Bourita, Ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger du Maroc ; M. Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Président de la Commission européenne ; M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes ; M. Anwar Mohammed Gargash, Ministre d'État aux affaires étrangères des Émirats arabes unis ; M^{me} Achta Saleh Damane, Secrétaire d'État aux affaires étrangères, à l'intégration africaine, à la coopération internationale et à la diaspora du Tchad ; M. Sedat Önal, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Turquie ; et par les représentants du Congo, de la Libye, des Pays-Bas, du Soudan et de la Suisse.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et a représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Christoph Heusgen



Annexe 1

Exposé du Secrétaire général

Je voudrais commencer par remercier le Ministre Maas et la présidence allemande du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de faire le point sur la situation en Libye dans ce format élargi.

Cette importante réunion, qui se tient six mois après la conférence internationale de Berlin sur la Libye, rassemble les membres du Conseil de sécurité et les participants au processus de Berlin et offre l'occasion d'un engagement renouvelé en faveur des principes convenus à Berlin et inscrits dans la résolution 2510 (2020).

Le conflit est entré dans une nouvelle phase avec un niveau d'ingérence étrangère sans précédent, qui se reflète notamment dans la livraison de matériel sophistiqué et la présence importante de mercenaires dans les combats.

Depuis le dernier exposé présenté par ma représentante spéciale par intérim au Conseil de sécurité le 19 mai (voir S/2020/421), nous avons assisté au retrait des lignes de front de l'Armée nationale libyenne (ANL) à Tripoli et à la reprise par le Gouvernement d'entente nationale de la base aérienne d'Ouatiya, de Tarhouna et de Bani Walid. Les unités du Gouvernement d'entente nationale, avec un important soutien extérieur, ont poursuivi leur progression vers l'est et se trouvent maintenant à 25 kilomètres à l'ouest de Syrte, après deux tentatives de prise de contrôle de la ville. La situation sur les lignes de front est plutôt calme depuis le 10 juin.

Cependant, nous sommes très préoccupés par le renforcement alarmant de la présence militaire autour de la ville et par le niveau élevé de l'ingérence étrangère directe dans le conflit, en violation de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU, des résolutions du Conseil de sécurité et des engagements pris par les États Membres à Berlin. En outre, le dimanche 5 juillet, des avions de forces aériennes non identifiées ont lancé une attaque contre la base aérienne d'Ouatiya.

Dans ce contexte sombre, toutes les occasions doivent être saisies pour sortir de l'impasse politique. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) s'efforce de réduire les tensions, y compris par le biais de la création d'une éventuelle zone démilitarisée, afin de parvenir à une solution négociée et de sauver des vies.

La situation politique dans l'est de la Libye a enregistré quelques progrès, qui signalent un soutien renouvelé à une solution politique au conflit, comme le montrent l'initiative du 23 mai du Président de la Chambre des représentants et la déclaration du Caire du 6 juin. Le Gouvernement d'entente nationale a également appelé à la tenue d'élections nationales pour régler la crise.

Cependant, ces ouvertures sont fragiles, car les positions des parties continuent d'être déterminées par l'évolution de la situation militaire et l'appui des bailleurs de fonds extérieurs. Parallèlement, les derniers faits nouveaux sur le terrain ont amené les deux parties à convenir de convoquer à nouveau la Commission militaire conjointe 5+5 pour poursuivre les discussions sur le projet d'accord de cessez-le-feu présenté par la MANUL à Genève en février.

Au cours de ce troisième cycle de pourparlers, qui a repris en juin, ma représentante spéciale par intérim a organisé deux réunions virtuelles avec chaque délégation, reconfirmant les points clés pratiques d'un éventuel consensus. Les discussions actuelles se concentrent sur les domaines de convergence, notamment le départ des mercenaires étrangers, une solide coopération entre les institutions militaires et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme dans tout le pays, le désarmement et la démobilisation des groupes armés dans toute la Libye et les modalités d'un éventuel mécanisme de cessez-le-feu qui refléterait la nouvelle réalité sur le terrain. L'ONU continuera à œuvrer avec les parties pour parvenir à un cessez-le-feu et reprendre le processus politique.

Ces derniers jours, au cours d'une conversation téléphonique que j'ai eue avec le Premier Ministre Serraj et d'un appel que j'ai reçu du maréchal Haftar, j'ai lancé un appel pressant pour que les deux parties s'engagent pleinement à garantir un cessez-le-feu effectif et fassent rapidement avancer le processus politique. L'ONU, l'Union africaine et la Ligue des États arabes, ainsi que d'autres acteurs et organisations régionaux clefs et l'Union européenne, continueront à travailler en étroite collaboration pour aider le peuple libyen à consolider son avenir économique, sécuritaire et politique. J'en appelle instamment au soutien collectif du Conseil de sécurité.

En ce qui concerne le processus de Berlin, le comité international de suivi a tenu trois réunions plénières cette année, les 2 avril, 13 mai et 22 juin. La prochaine est prévue dans le courant de ce mois. Les groupes de travail chargés des questions politiques, de sécurité et économiques sont tous opérationnels et contribuent aux efforts que continue de déployer la MANUL pour faciliter un dialogue dirigé et pris en main par les Libyens.

Après les dernières activités militaires dans le sud de Tripoli et à Tarhouna, près de 30 000 personnes ont été forcées de fuir leurs foyers, ce qui porte à plus de 400 000 le nombre de personnes déplacées en Libye. Lorsque les forces de l'ANL et les mercenaires qui leur sont associés se sont retirés des banlieues sud de Tripoli, ils auraient placé des engins explosifs improvisés et des mines terrestres, qui ont blessé et tué des civils cherchant à rentrer chez eux, ainsi que des membres d'organisations non gouvernementales humanitaires chargées de retirer les engins meurtriers. L'ONU aide les autorités nationales à mettre en œuvre des campagnes d'éducation et de sensibilisation aux risques existants.

Entre le 1^{er} avril et le 30 juin, la MANUL a recensé au moins 356 victimes civiles, dont 102 morts et 254 blessés, ce qui représente une augmentation de 172 % par rapport au premier trimestre de 2020. Depuis le début de l'année, l'Organisation mondiale de la Santé a enregistré au moins 21 attaques contre des installations médicales, des ambulances et du personnel médical.

Au fur et à mesure que les lignes de combat se sont déplacées vers le centre de la Libye, les actes de représailles se sont multipliés. Les médias sociaux ont été utilisés pour inciter à la haine et à la violence, fragilisant encore davantage un tissu social déjà bien élimé. Après que le Gouvernement d'entente nationale a repris le contrôle de Tarhouna, de nombreuses fosses communes ont été découvertes. J'ai été choqué par cette horreur et, une fois de plus, je rappelle à toutes les parties au conflit en Libye leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Je salue la décision du Conseil des droits de l'homme de mettre en place une mission internationale d'enquête en Libye pour examiner les violations des droits de l'homme commises depuis le début de 2016 et promouvoir l'application du principe de responsabilité. Je note également que la Cour pénale internationale a annoncé qu'elle n'hésiterait pas à enquêter sur d'éventuels crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Le 19 juin, l'ONU a répondu à la demande écrite du Premier Ministre Serraj de soutenir l'enquête sur les fosses communes. L'ONU est prête à donner des conseils sur la conduite des enquêtes, la sécurisation des fosses communes et la mise en place de mécanismes nationaux d'aide aux victimes.

Il y a un an, la semaine dernière, le 2 juillet, une frappe aérienne sur le centre de détention de Tajoura a fait au moins 52 morts et 87 blessés parmi les migrants. Depuis lors, les migrants et les demandeurs d'asile en Libye continuent d'être régulièrement soumis à la détention arbitraire, à la torture, aux violences sexuelles, aux enlèvements contre rançon, au travail forcé et aux homicides illicites. Je suis également très préoccupé par les risques auxquels sont confrontés les migrants, les réfugiés et les demandeurs

d'asile qui continuent à tenter de traverser la Méditerranée. Jusqu'à présent, en 2020, plus de 5 000 réfugiés et migrants ont été interceptés ou secourus en mer et renvoyés en Libye. Un grand nombre des personnes interceptées ont été détenues, et on estime à 2 100 le nombre de migrants et de réfugiés qui restent dans les centres de détention officiels, parfois dans des conditions épouvantables. Les autorités doivent de toute urgence renforcer leurs efforts pour trouver des alternatives à la détention en Libye et des solutions plus durables pour les migrants et les réfugiés vulnérables.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est une source de préoccupation croissante en Libye. Rien qu'au mois de juin, le nombre de cas confirmés a été multiplié par sept, portant le total à 1 046 cas confirmés et 32 décès. En raison de la pénurie aiguë de kits de dépistage, l'ampleur réelle de la pandémie en Libye est probablement beaucoup plus importante. J'encourage vivement les autorités libyennes à approuver un plan national global de préparation et d'intervention, étape essentielle pour garantir une approche cohérente et coordonnée en matière de lutte contre la pandémie. Des ressources adéquates doivent être mises à disposition pour renforcer la capacité du pays à tester, identifier, isoler et traiter les personnes.

Alors que les tensions couvent dans le centre de la Libye, l'ONU a maintenu les contacts avec les parties afin d'empêcher le conflit de s'étendre à la région du croissant pétrolier de la Libye, dont le pays tire 60 % de ses ressources pétrolières. Le blocus actuel a déjà coûté plus de 6 milliards de dollars en pertes de revenus, endommagé les infrastructures pétrolières et créé les conditions d'un déficit budgétaire historiquement élevé de plus de 50 % du produit intérieur brut de la Libye. Avec le soutien des États Membres, la Mission a entrepris une médiation visant à lever le blocus pétrolier, en place depuis janvier 2020, afin d'épargner à cette région d'importance vitale tout le spectre du conflit armé et d'atténuer les difficultés économiques aggravées par le conflit et la COVID-19.

Il y a deux jours, le groupe de travail économique composé des participants à la Conférence de Berlin a tenu une réunion virtuelle avec le Président de la National Oil Corporation et a publié une déclaration commune soutenant la National Oil Corporation alors qu'elle reprend la production de pétrole dans l'ensemble de la Libye. Aujourd'hui, la National Oil Corporation a déclaré son intention de lever la clause de force majeure sur le port oriental d'Es Sider pour permettre à un pétrolier de charger du pétrole brut actuellement stocké. Elle a également demandé le départ immédiat de tous les groupes armés des installations pétrolières libyennes. Je suis convaincu que le Conseil continuera à soutenir les efforts visant à lever le blocus pétrolier au profit du peuple libyen.

Afin d'améliorer la transparence de l'allocation des abondantes ressources du pays, la MANUL a travaillé sans relâche à la réalisation d'un audit international des deux succursales de la Banque centrale de Libye. Malheureusement, l'audit n'a pas atteint les progrès escomptés en raison de l'obstruction de plusieurs fonctionnaires nationaux clés, bien que les autorités judiciaires elles-mêmes de la Libye aient jugé l'audit légal en juin. Je demande au Conseil de sécurité de faire pleinement usage des mesures nécessaires pour que cet exercice essentiel soit lancé le plus rapidement possible.

La MANUL reste sur le terrain en Libye malgré les circonstances difficiles. La désignation d'un nouveau représentant spécial facilitera grandement les efforts de la Mission, et je compte sur le Conseil de sécurité pour accélérer le processus.

Le 10 août, nous marquerons le premier anniversaire de l'attentat de Benghazi qui a tué trois de nos chers collègues, Hussein El-Hadar, Clive Peck et Seniloli « Tabs » Tabuatausole, et en a blessé deux autres. Les auteurs de l'attaque n'ont pas encore été identifiés, mais cette tragédie ne découragera pas l'ONU de remplir son mandat, qui est d'apporter la paix, la stabilité et la prospérité à la Libye et à son peuple.

Annexe 2**Déclaration de S. E. M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine**

[Original : chinois et anglais]

J'apprécie l'initiative de l'Allemagne de tenir une séance du Conseil de sécurité sur la Libye et je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères Maas qui préside la présente séance.

La crise libyenne persiste depuis une décennie, faisant des dizaines de milliers de morts et déplaçant 400 000 personnes. Elle a causé des souffrances indicibles au peuple libyen, a plongé la région dans la tourmente et a sapé la paix et la sécurité internationales. Au moment même où nous parlons, le conflit armé en Libye se poursuit sans relâche, ouvrant la porte à un terrorisme endémique, à la prolifération des armes et à l'exode massif de réfugiés. La Conférence de Berlin, qui s'est tenue en janvier dernier, a réaffirmé le consensus de la communauté internationale, mais sa mise en œuvre est semée d'embûches et de défis.

Il est impératif que la communauté internationale s'emploie à traduire le consensus en action, à transformer la vision en réalité sur le terrain et à apporter la paix au peuple libyen dès que possible. Le Conseil de sécurité a le devoir particulier de faire en sorte que cela se produise. À cet égard, je voudrais faire part au Conseil des quatre réflexions suivantes.

Premièrement, la réalisation d'un cessez-le-feu global et l'arrêt de la violence doivent être notre priorité immédiate. Nous appelons toutes les parties en Libye à entendre l'appel du Secrétaire général António Guterres en faveur d'un cessez-le-feu mondial, à cesser immédiatement les hostilités et à relancer la Commission militaire conjointe 5+5 pour désamorcer le conflit et instaurer un cessez-le-feu durable. Nous demandons instamment à tous les pays d'honorer les résolutions du Conseil de sécurité, de s'abstenir de s'impliquer dans le conflit armé ou de se mêler des affaires intérieures de la Libye et d'appliquer strictement les dispositions du Conseil de sécurité relatives à l'embargo sur les armes.

Deuxièmement, la recherche d'un règlement politique est la seule façon de progresser. La résolution 2510 (2020) fait sien le communiqué de la Conférence de Berlin et envoie un message de soutien à un règlement politique. Nous appelons les parties en Libye à reprendre le dialogue et à poursuivre en parallèle les négociations politiques, économiques et militaires. Le principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Libyens doit être soutenu par tous, et le rôle de l'ONU doit être soutenu en tant que principale voie de médiation. Les organisations régionales, telles que la Ligue des États arabes et l'Union africaine, disposent de ressources uniques pour faciliter une solution politique. Il faut les encourager à jouer un rôle important.

Troisièmement, il est essentiel d'éliminer les retombées de la crise. La communauté internationale doit rejeter fermement le terrorisme dans toutes ses manifestations. En particulier, il est impératif de prévenir les mouvements transfrontaliers de terroristes étrangers, de lutter contre les organisations et les individus terroristes figurant sur la liste du Conseil de sécurité et d'empêcher la Libye de devenir un foyer de terrorisme.

Nous sommes conscients des pressions auxquelles sont confrontés certains pays en raison de l'afflux de réfugiés, et nous saluons les efforts qu'ils déploient pour les accueillir. Fondamentalement, toutefois, la solution consiste à mettre fin à la crise libyenne et à entamer la reconstruction du pays.

Quatrièmement, les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être respectés. L'enseignement que nous pouvons tirer des troubles qui durent depuis une décennie en Libye, c'est que les tentatives visant ce qu'on appelle un changement de régime ne font que provoquer des turbulences et qu'une intervention militaire ne fait qu'ouvrir la porte à des problèmes sans fin. Alors que nous célébrons cette année le soixante-quatrième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, nous avons une occasion sans égale de réaffirmer notre attachement à la Charte, au principe de non-ingérence, au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale et au règlement pacifique des différends internationaux. L'adhésion à ces principes fondamentaux est une des principales conditions à remplir pour que le Conseil de sécurité puisse s'acquitter efficacement de ses devoirs et responsabilités. Elle représente également une robuste garantie en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La position de la Chine sur la situation libyenne est cohérente, objective et impartiale. Nous respectons la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye, et nous sommes favorables à un règlement politique sous les auspices des Nations Unies. La Chine continuera d'œuvrer aux côtés des parties pour faire en sorte que vienne rapidement le jour où le peuple libyen connaîtra la paix et le développement qu'il mérite tant.

Annexe 3

Déclaration de S. E. M. Heiko Maas, Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne

Six mois se sont écoulés depuis la Conférence de Berlin sur la Libye. Au cours de ces six mois, la maladie à coronavirus a bouleversé le monde. Tandis que les médecins et les patients de tous les continents se battaient pour sauver des vies humaines, des hôpitaux en Libye étaient bombardés. Tandis que le monde entier fermait ses frontières et se confinait, des bateaux, des avions et des camions chargés d'armes et de mercenaires continuaient d'arriver jusqu'aux villes libyennes.

Il est temps de mettre un terme à ce cynisme absurde. Voilà pourquoi nous avons décidé d'inviter ici, aujourd'hui, tous les membres du Conseil et tous les participants au processus de Berlin, afin de discuter et de convenir des prochaines étapes.

Premièrement, l'ingérence étrangère reste le principal moteur du conflit en Libye. Il faut y mettre fin. Cela signifie qu'il ne doit plus y avoir d'avions, de chars, de camions ou de cargos remplis d'armes, et qu'il ne doit plus y avoir de mensonges. Nous utiliserons les mesures dont nous disposons, notamment les sanctions ciblées, pour faire en sorte que la Libye ne soit plus le champ de bataille d'une guerre étrangère.

Deuxièmement, il faut mettre un terme aux accords détournés par lesquels des acteurs étrangers se découpent des sphères d'influence. Nous devons au contraire nous unir pour accompagner la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et les efforts de paix menés par les Nations Unies afin d'aider le peuple libyen à trouver une solution politique, à instaurer une paix durable et à préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Libye.

Troisièmement, le calme qui règne actuellement sur les champs de bataille libyens est plus que fragile. Nous avons le devoir à présent de le traduire en un cessez-le-feu négocié dans le cadre des pourparlers de la Commission militaire conjointe 5+5, facilités par les Nations Unies. Nous appelons les parties en conflit à mener à bien ces négociations, sans condition préalable ni délai supplémentaire.

Une première étape importante pourrait être une solution démilitarisée pour Syrte et Joufra. Nous appelons les parties en Libye et tous les acteurs présents sur place à s'unir derrière cette idée. Nous encourageons le Secrétariat à nous présenter des options sur la manière dont elle pourrait être mise en œuvre sur le terrain.

Il y a cinq mois, avec la résolution 2510 (2020), le Conseil entérinait les conclusions de la Conférence de Berlin. Il y a une semaine, avec la résolution 2532 (2020), nous avons appuyé l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial durant la pandémie. Aujourd'hui, l'heure est venue de joindre le geste à la parole.

Annexe 4**Déclaration de S. E. M. Kalla Ankourao, Ministre des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur du Niger**

[Original : français]

Que la question libyenne soit examinée, Monsieur le Président, au tout début de la présidence allemande du Conseil est la preuve éloquente, s'il en était besoin, de l'attachement de votre pays à la recherche d'une solution politique à la crise multiforme que connaît la Libye. Il y a de cela six mois se tenait à Berlin, la belle capitale allemande, la Conférence sur la Libye, qui avait si opportunément regroupé autour de la Chancelière Angela Merkel, les représentants des pays et organisations tout aussi intéressés à la recherche d'une solution à cette crise libyenne.

Je voudrais remercier le Secrétaire général António Guterres pour l'exposé qu'il vient de nous faire et pour son engagement continu à la recherche d'une formule politique de sortie de crise en Libye. J'associe à ces remerciements M^{me} Stephanie Williams, Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, pour le travail qu'elle accomplit dans un contexte particulièrement difficile.

La présence de plusieurs Ministres à la visioconférence d'aujourd'hui est la preuve de l'intérêt que la communauté internationale accorde à la résolution de cette crise. Six mois après la rencontre de Berlin, quoi de plus normal que cette réunion du Conseil de sécurité, qui a eu à valider les conclusions de cette importante rencontre, pour évaluer le chemin parcouru depuis lors.

En effet, Berlin aura été sans conteste, ce rendez-vous où un certain nombre de principes cardinaux ont été posés. De la réaffirmation de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Libye à la lutte contre les groupes terroristes, en passant par l'obtention d'un cessez-le-feu complet, condition d'un retour à un processus politique inter-libyen, ou au non moins important respect de l'embargo sur les armes, les différentes facettes de la situation en Libye ont été abordées par les participants.

Six mois après le rendez-vous de Berlin, dis-je, il est regrettable de constater que la situation en Libye s'est dégradée, au lieu de connaître l'amélioration que l'on pouvait être légitimement en droit d'attendre, compte tenu notamment des engagements pris par les différents participants à cette Conférence.

Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale continue d'être mis à rude épreuve par les ingérences extérieures qui alimentent les tensions entre les parties belligérantes et compromettent gravement les efforts de la communauté internationale en faveur d'un retour à un processus politique porté par les Libyens eux-mêmes. Ces ingérences, dont on sait aujourd'hui qu'elles s'accompagnent de transferts massifs d'armes de guerre et de mercenaires, constituent une violation flagrante des résolutions 1970 (2011) et 2292 (2016).

Qu'il me soit permis de rappeler que les cinq États du Groupe de cinq pays du Sahel souffrent depuis près de 10 ans d'une instabilité croissante, trouvant une partie de son origine dans la situation déplorable dont souffre la Libye. À cet égard, la situation du Mali, ou la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali intervient dans un contexte délicat, illustre avec une vive acuité les problèmes posés par la situation de la Libye, pays voisin et frère.

Nous appelons à cet égard tous les participants au processus de Berlin à honorer leurs engagements, en s'abstenant d'interférer dans les affaires intérieures de la Libye et en donnant une chance à la création des conditions d'un cessez-le-feu

général, à même de permettre, comme l'a si bien demandé le Secrétaire général, l'acheminement de l'aide humanitaire, devenue cruciale dans ce moment de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

On ne le dira jamais assez, la Libye n'a pas besoin d'armes ; elle n'a pas besoin de mercenaires ; elle n'a pas non plus besoin d'être le théâtre de l'expression de la volonté de puissance de certains acteurs internationaux. Elle a aujourd'hui besoin de réconciliation, de paix et de prospérité, et elle peut compter, à cet égard, sur les immenses potentialités dont regorge son sous-sol.

C'est le lieu pour ma délégation de réitérer l'importance du rôle que doivent continuer de jouer le Conseil de sécurité, l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Union européenne et tous les autres acteurs concernés pour stopper la dérive actuelle et aider la Libye à redevenir ce pays de paix, de stabilité et de prospérité.

C'est également le lieu ici de rappeler l'urgence de la nomination d'un Représentant spécial du Secrétaire général, qui, en fédérant l'ensemble des initiatives, pourra relancer la dynamique de paix et de réconciliation que j'évoquais tantôt. Il appartient désormais au Conseil d'agir en vue de remplir cette vacance qui n'a que trop duré.

Le Niger soutient par ailleurs les travaux du Comité *ad hoc* de haut niveau sur la Libye, mis en place par l'Union africaine, et exprime le souhait de voir la conférence de réconciliation inter-libyenne être organisée très prochainement, sous l'égide de l'Union africaine.

Nous devons nous convaincre tous qu'aucune solution politique à la crise libyenne ne pourra être trouvée sans la participation pleine et entière de toutes les filles et de tous les fils de la Libye, sans exclusive aucune. Le moment est venu pour nous de faire preuve de courage et d'imagination pour trouver une solution définitive et durable à la grave crise libyenne.

La paix définitive et durable, que nous recherchons tous, ne peut s'accommoder des graves violations des droits de l'homme dont sont victimes les populations libyennes, en majorité des femmes et des enfants. En cette période de pandémie de COVID-19, rien ne peut expliquer les attaques contre les hôpitaux et les autres infrastructures civiles, qui constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et qui s'apparentent à des crimes de guerre.

Dans un tel contexte, une attention particulière doit être accordée à la situation des migrants africains se trouvant dans des camps de détention, et qui sont souvent utilisés comme des combattants ou des boucliers humains par les différents groupes armés dans ce pays. Je salue le rôle de l'Organisation internationale pour les migrations, qui dans ce contexte, continue à apporter sa précieuse assistance à ces personnes vulnérables.

C'est le lieu pour moi de féliciter l'Union européenne pour avoir mis en place son opération militaire en Méditerranée, l'opération IRINI, conformément à la résolution 2292 (2016) du Conseil de sécurité. C'est notre espoir que cette opération continuera à limiter le flux d'armes en Libye, y compris par les frontières terrestres, en travaillant en étroite collaboration avec les Libyens eux-mêmes, les pays voisins et l'Union africaine, en vue de garantir le respect de l'embargo sur les armes et de lutter contre le crime organisé, le trafic des migrants et l'exportation illégale du pétrole libyen.

Je voudrais engager à leur tour les membres du Quartet sur la Libye à travailler avec le Comité international de suivi, chargé de la mise en œuvre des engagements pris à Berlin. La pérennisation des décisions de Berlin passe en effet par leur mise en œuvre.

De toute évidence, toutes les conditions d'un conflit qui s'inscrit désormais dans la durée, avec son lot de violences, de pertes en vies humaines et de destructions, sont réunies. Les ingérences extérieures ne feront à leur tour qu'exacerber la crise, éloignant de la sorte la solution politique, pourtant la seule à même de permettre aux Libyens de prendre en main le destin de leur pays. Seule une action résolue du Conseil, visant à établir les responsabilités et à désigner les vrais coupables pourra arrêter les conséquences de l'inertie inacceptable de la communauté internationale dans ce pays.

Annexe 5**Déclaration de S. E. M. Nouredine Erray, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie**

[Original : anglais et arabe]

Je voudrais tout d'abord remercier le Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, S. E. M. Heiko Maas, et, à travers lui, la République fédérale d'Allemagne, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion au niveau ministériel, ce qui, nous l'espérons, rassure le peuple libyen quant à l'engagement ferme du Conseil de sécurité et de la communauté internationale à encourager toutes les parties à surmonter la crise actuelle, à mettre fin au conflit militaire et à parvenir à un règlement politique global.

Je tiens également à remercier sincèrement le Secrétaire général António Guterres et, par son intermédiaire, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, dirigée par M^{me} Stephanie Williams, pour leurs efforts précieux et continus en faveur d'une solution politique de la crise en Libye. Je saisis cette occasion pour réitérer l'engagement constant de la Tunisie à faciliter la conduite des opérations de la Mission.

L'escalade militaire qui se poursuit et l'impasse dans laquelle se trouve le processus politique en Libye représentent une menace directe et grave pour la paix et la sécurité dans la région et dans le monde. Il s'agit de lourds défis qui exigent des efforts concertés et conjoints et des initiatives réalisables et viables pour parvenir à une solution durable et globale de la crise dans ce pays frère sous les auspices de l'ONU et conformément aux cadres régionaux et internationaux mis en place de commun accord.

La Tunisie a activement mis en garde contre l'évolution de la crise, la détérioration des conditions de sécurité et en particulier, l'escalade et la prolongation du conflit dues aux ingérences extérieures. Nous avons toujours pris soin de réitérer la position fondée sur les principes de la Tunisie, qui insiste sur la nécessité d'adopter une solution politique libyenne en conformité avec la légalité internationale et sur la base des mécanismes de dialogue, comme indiqué dans l'accord politique, et avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Rappelant le rôle positif et impartial de la Tunisie dans les relations entre les pays de la région et notre histoire commune, nous réitérons que nous sommes disposés à accepter et à appuyer tout dialogue inter-libyen global dans le cadre de la légalité internationale et sous l'égide de l'ONU.

Dans ce contexte, la Tunisie se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats de la Conférence de Berlin et des étapes qui ont été franchies dans les négociations au sein de la Commission militaire conjointe 5+5. Nous espérons que le processus politique sera bientôt relancé avec la participation de toutes les parties libyennes.

La Tunisie salue le rôle important que joue la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et demande de nouveau que soit accéléré le processus de nomination d'un nouveau représentant de l'ONU en Libye. Cette nomination donnera un nouvel élan aux parties internationales et aux frères libyens pour rétablir la confiance afin de parvenir à la réconciliation et à un règlement global de la crise.

Consciente des graves retombées de la crise sur la situation humanitaire et sociale du peuple libyen, la Tunisie s'associe au groupe de travail pour l'action humanitaire de la Conférence de Berlin pour souligner la nécessité de respecter le

droit international humanitaire et les droits de l'homme en Libye. À cet égard, nous appelons toutes les parties à assurer la sécurité des civils, en particulier des femmes et des enfants. Il faut également accorder l'attention voulue à la situation des migrants et des réfugiés.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a apporté de nouveaux défis et a exacerbé les souffrances du peuple libyen, en particulier dans ce contexte de l'escalade militaire continue et généralisée, mettant gravement en danger la sécurité et la stabilité de la Libye et de l'ensemble de la région.

Le Président de la République, Kaïs Saïed, a été l'un des premiers dirigeants à appeler à une trêve humanitaire immédiate, ainsi qu'à une nouvelle vision fondée sur les valeurs de solidarité et de coopération, afin de permettre une réponse rapide et efficace aux crises, aux pandémies sans précédent et aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité dans le monde. La situation actuelle, due à la pandémie de COVID-19, a prouvé que de tels défis ne peuvent pas être relevés et contenus par des efforts individuels.

À cet égard, la Tunisie reitère ses profonds remerciements et sa gratitude à tous les États Membres pour leur coopération précieuse et constructive, qui a conduit à l'adoption de la résolution 2532 (2020) le 1^{er} juillet, lancée par la Tunisie et la France.

La Tunisie appelle toutes les parties à la crise libyenne à s'engager fermement en faveur des dispositions importantes de cette résolution, à prendre part immédiatement à une trêve humanitaire et à reprendre un dialogue constructif et des négociations politiques.

Nous soulignons qu'en s'attaquant résolument au problème du désordre interne et en parvenant à la réconciliation, les Libyens pourront prendre leur sort en main grâce à un règlement politique appuyé par l'ONU, fondé sur les conclusions de la Conférence de Berlin et conforme aux résolutions internationales pertinentes. Nous notons également que les efforts et initiatives internationaux et régionaux ne pourront jamais aider les Libyens à aller de l'avant si les dissensions, les différends et la méfiance prévalent et continuent de les diviser.

La Tunisie reste confiante en la capacité du peuple libyen de surmonter la crise. À cette fin, un dialogue national pacifique et inclusif est essentiel. Celui-ci doit s'inscrire dans le prolongement de la Conférence de Berlin et être basé sur l'Accord politique libyen et les résolutions internationales pertinentes, dont la plus récente est la résolution 2510 (2020).

Pour terminer, la Tunisie réaffirme sa pleine disponibilité à poursuivre ses efforts, avec le même engagement et la même détermination, afin de contribuer de manière active et constructive à l'atténuation des souffrances humaines du peuple libyen frère et d'appuyer toutes les initiatives internationales visant à la reprise du dialogue entre toutes les parties à la crise libyenne.

Annexe 6

Déclaration de S. E. M^{me} Naledi Pandor, Ministre des relations internationales et de la coopération de l'Afrique du Sud

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente réunion sur la situation en Libye. La participation des ministres à la réunion d'aujourd'hui traduit la gravité de la question dont nous sommes saisis.

L'exposé du Secrétaire général décrit clairement les conditions de sécurité et la situation humanitaire très difficiles qui prévalent en Libye, ainsi que leurs répercussions potentielles sur la paix et la sécurité dans la région et sur le continent africain.

Le renforcement de la présence militaire, intensifié par l'ingérence étrangère dont nous sommes témoins depuis 14 mois et conjugué aux hostilités en cours, a eu des conséquences dévastatrices sur la vie quotidienne des Libyens, faisant des morts et des blessés parmi les civils innocents, en particulier les femmes et les enfants. La récente découverte de fosses communes à Tarhouna et dans les environs atteste de la nature des atrocités commises. Nous nous félicitons du fait qu'une enquête sera menée sur ces atrocités et que les responsables seront tenus de rendre des comptes.

L'Afrique du Sud exhorte les parties au conflit en Libye à répondre à l'appel du Secrétaire général et de l'Union africaine et à accepter d'urgence la mise en œuvre d'un cessez-le-feu avec effet immédiat. Nous invitons par ailleurs toutes les parties libyennes, les dirigeants locaux et les organisations non gouvernementales à s'engager dans un dialogue politique constructif et à œuvrer en faveur d'un accord politique durable et viable. Nous réaffirmons que seule une solution politique conçue et prise en main par les Libyens pour les Libyens peut conduire à une paix et une stabilité durables en Libye.

À cette fin, l'Afrique du Sud se félicite de la décision prise l'Union africaine d'organiser une conférence de réconciliation interlibyenne à Addis-Abeba dans le courant de l'année, si la maladie à coronavirus le permet. En amont de cette conférence, nous appelons tous les participants à la réunion d'aujourd'hui à soutenir cette initiative. Grâce à une coopération et une collaboration continues, nous pouvons tous œuvrer de concert à une solution politique durable et à un processus de réconciliation, assurant ainsi l'instauration d'une paix pérenne.

Notre pays, l'Afrique du Sud, et le Président de l'Union africaine, le Président Cyril Ramaphosa, appuient les efforts déployés par l'Union africaine par l'intermédiaire du Conseil de paix et de sécurité, du Comité *ad hoc* de haut niveau sur la Libye et du Groupe de contact, ainsi que l'action de l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la Libye, dans le cadre du dialogue mené avec les principales parties prenantes en Libye. Il est essentiel de renforcer les synergies entre les efforts de l'Union africaine et de l'ONU, qui œuvrent tous deux à un objectif commun, celui de mettre fin au conflit en Libye.

Il ne saurait en aucun cas y avoir de solution militaire au conflit en Libye. Il faut l'éviter à tout prix. Nous recherchons une solution pacifique et réaffirmons donc le soutien de l'Afrique du Sud et de l'Union africaine aux conclusions de la Conférence de Berlin.

Toutefois, nous sommes de plus en plus préoccupés par le fait que plusieurs des engagements pris il y a six mois à Berlin n'ont pas été respectés ni mis en œuvre. Il convient de rappeler qu'à la Conférence de Berlin, les partenaires internationaux se sont engagés à respecter l'embargo sur les armes et à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de la Libye. Or, les parties au conflit et les acteurs extérieurs continuent de violer l'embargo via l'afflux d'armes et de combattants étrangers en Libye.

L'Afrique du Sud réaffirme que l'Union africaine condamne fermement toute forme de violation de l'embargo sur les armes de l'ONU, par qui que ce soit. À cet égard, l'Union africaine a appelé l'ONU, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, à assumer pleinement sa responsabilité en veillant à ce que l'embargo soit véritablement appliqué et fasse l'objet d'un suivi dans le cadre des efforts menés pour mettre fin aux combats et créer les conditions nécessaires à un cessez-le-feu permanent.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en Libye et qu'il faut mettre fin à l'ingérence politique et militaire des acteurs extérieurs dans les affaires de la Libye. De tels agissements portent atteinte aux intérêts et aux droits fondamentaux du peuple libyen et nuisent à l'unité nationale du pays.

À cet égard, l'Afrique du Sud réaffirme son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye et à la préservation de ses ressources naturelles au seul bénéfice de son peuple. Nous espérons que cette réunion aboutira à une meilleure mise en œuvre des accords conclus à la Conférence de Berlin.

Annexe 7**Déclaration de M. James Cleverly, Ministre d'État pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son exposé, ainsi que la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général et son équipe des efforts inlassables que continuent de déployer toutes celles et ceux qui travaillent au sein de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) pour mettre fin au conflit en Libye.

Permettez-moi également de vous remercier, Monsieur le Président, de présider cette réunion qui tombe à point nommé. Il y a six mois, les participants à la Conférence de Berlin représentés ici aujourd'hui se sont engagés sans équivoque et sans réserve à respecter et à appliquer l'embargo sur les armes imposé par l'ONU, et ont appelé tous les acteurs à s'abstenir de toute activité susceptible d'exacerber le conflit, y compris le financement de capacités militaires et le recrutement de mercenaires.

Malheureusement, six mois plus tard, il est manifeste que certains de ces pays continuent d'armer et d'approvisionner leurs mandataires, en violation flagrante de l'embargo sur les armes. Nous condamnons leur mépris des engagements pris à Berlin, des résolutions pertinentes du Conseil et des obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par le conflit en cours, qu'alimentent les ingérences internationales irréfléchies dans le pays, ainsi que par le coût inacceptable sur le plan humanitaire et des droits de l'homme, alors même que l'épidémie de maladie coronavirus s'aggrave. On continue de signaler de nombreuses victimes civiles. Il est choquant que l'Organisation mondiale de la Santé ait classé la Libye au premier rang – devant l'Afghanistan et la Syrie – pour ce qui est du nombre d'attaques lancées contre les établissements et le personnel de santé de janvier à mai 2020.

Le Royaume-Uni est particulièrement préoccupé par le nombre inacceptable de victimes parmi les civils et le personnel de déminage dû aux mines, aux pièges et aux engins explosifs improvisés laissés par les forces qui se retirent associées à l'Armée nationale libyenne. Le Royaume-Uni continue à financer des organisations non gouvernementales spécialisées pour cartographier les risques d'explosion, partager l'expertise avec la communauté de déminage et mener des opérations de déminage sur le terrain.

Nous sommes choqués par les informations troublantes concernant la découverte de fosses communes à Tarhouna. Les autorités libyennes doivent sécuriser ces sites jusqu'à ce qu'une enquête en bonne et due forme puisse être menée. Nous condamnons toutes les violations des droits de l'homme et toutes les atteintes à ces droits, ainsi que les violations du droit humanitaire international, y compris les attaques aveugles, les homicides illicites, la violence sexuelle et fondée sur le genre et la réduction au silence des journalistes, des militants et des défenseurs des droits de l'homme.

Il faut remédier au climat d'impunité qui persiste en Libye. C'est pourquoi le Royaume-Uni a coparrainé la résolution adoptée lors de la quarante-troisième session du Conseil des droits de l'homme, qui a établi une mission d'enquête internationale et indépendante pour enquêter sur les violations et les abus en Libye. Nous appelons toutes les parties à permettre à la mission d'avoir accès à l'ensemble du pays.

Dans le domaine économique, l'audit indépendant des deux succursales de la Banque centrale de Libye est une étape essentielle vers l'amélioration de la transparence et la réunification. Nous encourageons toutes les parties à coopérer

pleinement à ce processus. Nous continuons à condamner sans équivoque le blocus des installations pétrolières et nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour mettre fin à ce blocus. La National Oil Corporation légitime de la Libye doit être autorisée à opérer sans entrave dans l'intérêt de tous les Libyens.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations selon lesquelles le Groupe Wagner et d'autres mercenaires étrangers s'introduisent dans les champs pétrolifères libyens. Les activités du Groupe Wagner exacerbent le conflit, tout comme l'ensemble du soutien militaire extérieur, y compris la fourniture de mercenaires et d'armes, ainsi que le déploiement d'avions de combat.

Mais qu'ont gagné les bailleurs de fonds extérieurs des partis en continuant à ignorer les engagements qu'ils ont pris à Berlin ? Malgré l'évolution rapide de la situation sur le terrain, il est plus clair que jamais qu'il ne peut y avoir de solution militaire. Seul un processus politique sera en mesure d'assurer un règlement durable et inclusif au peuple libyen.

Malgré ces revers, il existe maintenant une possibilité de faire de réels progrès et de changer la trajectoire troublée de la Libye. Nous nous félicitons de l'engagement des parties dans les pourparlers militaires 5+5 menés par l'ONU, que nous soutenons en tant que coprésidents du groupe de travail sur la sécurité. Ceci est particulièrement important maintenant, étant donné le risque élevé d'une nouvelle escalade autour de Syrte. Ce n'est qu'en s'engageant de bonne foi dans le dialogue 5+5 que les parties pourront éviter de nouvelles effusions de sang et remettre la Libye sur la voie d'un accord politique. Nous soutenons pleinement les efforts de la MANUL pour désamorcer la situation autour de Syrte.

Au lieu de mettre l'accent sur des objectifs maximalistes et des lignes rouges, les parties doivent s'engager de manière constructive dans les pourparlers militaires afin de convenir d'un cessez-le-feu viable. Au lieu d'alimenter davantage le conflit, les bailleurs de fonds internationaux doivent reconnaître que leur intérêt réside dans le respect des engagements pris à Berlin et dans le soutien aux efforts déployés par les parties pour obtenir un cessez-le-feu, un retour à un processus politique dirigé par l'ONU et une solution politique inclusive pour le peuple libyen.

Annexe 8

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général pour son exposé d'aujourd'hui et pour son engagement en faveur d'une solution politique en Libye.

La Belgique condamne la logique de guerre dans laquelle les parties libyennes semblent s'être enfermées, avec le soutien croissant d'acteurs extérieurs. Il n'existe aucune raison valable de ne pas répondre positivement et immédiatement aux multiples appels à un cessez-le-feu, y compris la semaine dernière au Conseil.

Les opérations militaires doivent s'arrêter immédiatement, quelle que soit la localisation des lignes de front. Le dialogue reste la seule solution durable à la crise et les paramètres sont bien connus : l'Accord politique libyen, les principes convenus à Berlin, l'approche à trois volets de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et la résolution 2510 (2020). Nous nous félicitons des mesures modestes prises au sein de la Commission militaire conjointe 5+5 et demandons instamment au Gouvernement et au général Haftar de s'engager avec plus de force et de bonne foi auprès de la MANUL dans cette enceinte.

Je voudrais profiter de la participation plus large à la séance d'aujourd'hui pour m'adresser directement aux États qui soutiennent les acteurs libyens. Je les invite instamment à mettre fin à leurs actions actuelles, qui ont un impact négatif sur la crise, et à utiliser leur influence de manière positive en encourageant enfin la voie du dialogue. Plus important encore, leurs paroles doivent être suivies d'actions concrètes qui démontrent leur engagement en faveur de la solution politique. À cet égard, je tiens à remercier les États autour de la table qui ont pris de véritables initiatives de dialogue.

Je voudrais également dire à certains des États participant aujourd'hui qu'aucune excuse justifie le non-respect de l'embargo sur les armes. En la violant, ils contribuent à la spirale de violence actuelle, exacerbent les tensions entre les Libyens et compromettent gravement une sortie durable de la crise. Plus important encore, ils contribuent à la perte de vies de civils innocents, des Libyens et des migrants.

À nouveau, je tiens à rappeler qu'il incombe à toutes les parties de protéger les civils, notamment les plus vulnérables. Je tiens également à rappeler ici l'attachement de mon pays à ce que les crimes commis en Libye ne restent pas impunis, que ce soit devant les tribunaux nationaux ou devant la Cour pénale internationale. Je me félicite de la création par le Conseil des droits de l'homme d'une mission d'enquête sur les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire et sur les atteintes à ces droits par toutes les parties au conflit. La mission d'enquête a également pour mandat de préserver les preuves afin d'assurer que les auteurs de ces actes sont tenus responsables. Ce faisant, nous aurons fait un pas important pour mettre fin à l'impunité pour les crimes terribles qui se sont produits en Libye, comme ceux que nous avons récemment découverts à Tarhouna et dont nous avons été témoins ailleurs.

Nous sommes profondément préoccupés par le blocus continu de la production pétrolière, qui a eu des conséquences désastreuses pour l'économie du pays et pour l'ensemble de sa population. Les ressources naturelles de la Libye appartiennent à tous les Libyens et leur utilisation est vitale pour l'économie du pays, en particulier compte tenu de la nécessité de lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus. Je demande instamment à tous de respecter la nature civile de l'infrastructure pétrolière et d'encourager la poursuite du dialogue sur la manière de mieux partager les revenus qu'elle génère.

En conclusion, qu'il me soit permis de saluer une fois de plus le courage et la détermination de tout le personnel de la MANUL et de toute l'équipe de pays. Dans ce contexte, je voudrais souligner la nécessité urgente de nommer un nouveau représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye.

Annexe 9

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous aimerions commencer par souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères Maas et à tous les ministres qui se joignent à nous aujourd'hui. Nous remercions également le Secrétaire général de son exposé.

La République dominicaine n'a cessé d'exprimer au Conseil sa profonde préoccupation face à la détérioration des droits de l'homme et de la situation humanitaire en Libye, soulignant que tous les membres doivent s'engager à sauver des vies et à mettre fin aux souffrances des civils. C'est à cet égard que nous apprécions et saluons vivement la création d'une mission internationale d'enquête en Libye. Nous demandons instamment aux experts désignés de mettre en œuvre le mandat de manière indépendante et impartiale, ce qui implique d'établir les faits et les circonstances de la situation des droits de l'homme dans toute la Libye et de documenter les violations et les abus présumés du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire par toutes les parties en Libye depuis le début de 2016.

Pour illustrer concrètement la nécessité d'une mission d'enquête, nous soulignons la découverte récente et choquante d'au moins huit fosses communes en juin, la majorité d'entre elles à l'intérieur et autour de la ville de Tarhouna. De telles atrocités nécessitent une enquête approfondie et transparente si nous voulons que les auteurs de ces violations des droits de l'homme et d'autres encore soient tenus responsables et traduits en justice.

Malgré l'appel à un cessez-le-feu mondial, la violence et les attaques contre les civils sont en hausse et des milliers de Libyens sont encore déplacés. Nous restons préoccupés par la prévalence des meurtres et mutilations d'enfants et des actes de torture et de violence sexuelle commis à leur encontre, en plus des abus flagrants perpétrés contre les migrants et les réfugiés. En outre, nous demandons que les défenseuses des droits de la personne, les artisans de la paix et les dirigeants politiques puissent mener à bien leur travail, sans restriction ni crainte de représailles.

La République dominicaine salue tous les efforts nationaux et internationaux récents visant à instaurer la paix et la stabilité en Libye, en particulier la tenue de la troisième réunion du comité international de suivi de la Conférence de Berlin sur la Libye et la première réunion du groupe de travail sur le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, ainsi que la reprise des travaux de la Commission militaire intra-libyenne conjointe 5+5. En ce qui concerne cette dernière, nous exhortons toutes les parties à travailler sans relâche, sous les auspices des Nations Unies, pour parvenir à un accord de cessez-le-feu officiel, complet et permanent. Parallèlement à la progression du processus intra-libyen sur les différents volets, les membres du Conseil de sécurité doivent accorder la priorité et leur appui à un règlement durable et pacifique, qui soit dirigé par la Libye et qui préserve la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale du pays.

Quant à l'embargo sur les armes, des violations constantes dudit embargo restent à déplorer et, associées à l'ingérence persistante d'acteurs extérieurs, créent les conditions idéales pour permettre au conflit libyen de se perpétuer. Nous rappelons qu'il est nécessaire que tous les États Membres de l'ONU respectent strictement les engagements qu'ils ont pris de cesser toute forme d'intervention militaire étrangère en Libye et de s'abstenir de toute activité déstabilisatrice propre à aggraver le conflit. S'agissant du blocus pétrolier, nous rappelons qu'il a inutilement coûté au peuple libyen plus de 6 milliards de dollars en pertes de revenus pétroliers, ainsi

que des millions de dollars en pertes indirectes dues à la fermeture des raffineries nationales et aux dommages causés par la mise à l'arrêt des infrastructures pétrolières. Dans l'intérêt de tous les Libyens, qui subissent déjà des difficultés économiques inimaginables, nous encourageons la levée intégrale de ce blocus dans tout le pays,

Pour terminer, nous exhortons le Secrétaire général à nommer dans les meilleurs délais une nouvelle ou un nouveau représentant(e) spécial(e) pour la Libye.

Annexe 10**Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son compte rendu, qui donne à réfléchir sur tout ce qu'il reste à faire au niveau international pour contribuer à restaurer la paix et la stabilité en Libye. Je remercie également la présidence allemande du Conseil de sécurité d'avoir organisé la visioconférence de ce jour, qui nous permettra d'entendre tous les participants au processus de Berlin et les États voisins de la Libye.

Une paix durable en Libye ne pourra être obtenue que par un processus politique dirigé et pris en main par les Libyens. Si nous nous félicitons de la mobilisation renouvelée dont ont fait preuve les deux parties au conflit lors du troisième cycle de pourparlers de la Commission militaire conjointe 5+5, il est clair que des progrès supplémentaires sont nécessaires. Les combats doivent cesser. Nous saluons les initiatives proposées ici aujourd'hui pour désamorcer les tensions et créer un espace favorable à un règlement négocié.

La Conférence de Berlin sur la Libye qui s'est tenue en janvier a été une étape importante pour rassembler la communauté internationale autour des efforts visant à trouver une solution au conflit libyen. Il est véritablement louable que le processus se soit poursuivi malgré les restrictions et que tous les groupes de travail mènent actuellement des discussions actives. Le processus international mené et facilité par les Nations Unies doit rester au centre des efforts internationaux.

Cependant, malgré les progrès réalisés s'agissant de la concrétisation du processus de Berlin, la réalité en Libye reste sinistre. Le conflit ouvert se poursuit et une intervention étrangère ne fera que l'exacerber. Ce type d'ingérence étrangère en Libye constitue une violation flagrante du régime de sanctions mis en place par le Conseil de sécurité. Le flux constant d'armes, d'agents militaires privés, d'avions de chasse, de drones et d'autres moyens doit cesser. À cet égard, nous notons avec satisfaction que l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée a déjà réussi à faire la preuve de son efficacité.

Le véritable prix du conflit libyen commence à peine à se révéler, et il continuera de se faire sentir dans les années à venir. Nous avons été consternés, choqués par les charniers découverts récemment à Tarhouna, et nous appelons à ce qu'une enquête minutieuse soit effectuée. Il est impératif de remédier à toutes les violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme et de faire en sorte que les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes.

Nous sommes toujours extrêmement préoccupés par la situation humanitaire en Libye. Outre la propagation croissante de la maladie à coronavirus, les mines terrestres et autres engins explosifs placés délibérément restent une source d'inquiétude majeure. Nous saluons les efforts internationaux visant à déminer les zones contaminées.

Enfin, nous espérons qu'un nouveau ou une nouvelle représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Libye sera nommé(e) très bientôt. Il faut que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et le processus politique facilité par les Nations Unies fonctionnent à plein régime, afin de garantir les meilleures chances de succès.

Annexe 11**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je prononce cette intervention au nom de M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France. Je salue et remercie le Secrétaire général pour sa présence parmi nous et pour son exposé.

Pour la France, deux priorités s'imposent aujourd'hui en Libye.

Premièrement, il est plus urgent que jamais que les ingérences étrangères dans le conflit libyen cessent. Le risque d'escalade régionale et d'une « syrianisation » de la Libye est réel. Malgré l'accalmie relative et la stabilisation de la ligne de front sur l'axe Syrte-Joufra, le renforcement militaire des deux camps se poursuit de façon préoccupante. Une nouvelle dégradation sécuritaire menacerait les intérêts de la Libye et serait porteuse d'un risque de déstabilisation durable de ses voisins et de l'Europe. Elle fragiliserait également les avancées de la lutte contre le terrorisme au Sahel.

Les ingérences étrangères en Libye doivent cesser et l'embargo sur les armes, mis en place par le Conseil de sécurité, doit être pleinement respecté. La France réitère son plein soutien à l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération EUNAVFOR MED IRINI), déployée par l'Union européenne pour assurer la mise en œuvre de l'embargo, à laquelle elle participe activement. Cette opération vise à empêcher toutes les violations, de manière impartiale, quelle que soit leur origine et quel qu'en soit leur bénéficiaire. C'est sur la base du mandat du Conseil de sécurité que l'Union européenne agit pour vérifier la mise en œuvre de l'embargo. Il est important dans ce contexte d'éviter tout risque d'incident du type de celui que nous avons récemment connu du fait de manœuvres dangereuses de la marine turque. Nous restons en effet très préoccupés par les violations répétées de l'embargo, en contradiction manifeste des engagements pris lors de la Conférence de Berlin sur la Libye et en violation de la résolution 2510 (2020) adoptée par le Conseil et qui s'applique à tous, la Turquie – comme la Russie – ne faisant pas exception.

Deuxièmement, la fin des hostilités est essentielle pour créer les conditions nécessaires à la reprise effective du dialogue politique inter-libyen. Il y a urgence à transformer le gel des positions en une trêve solide et à progresser vers un cessez-le-feu durable et crédible dans le cadre de la Commission militaire conjointe 5+5, sous l'égide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Cet accord doit prévoir notamment le retrait de toutes les régions de Libye de l'ensemble des forces étrangères, des mercenaires et des équipements militaires livrés en violation des résolutions du Conseil, le désarmement des milices, et un mécanisme de contrôle par les Nations Unies.

Ce sont ces messages que le Ministre Le Drian a passé aux protagonistes libyens, dans ses appels aux différentes parties la semaine passée. Il les a en particulier appelés à adopter une position de négociation équilibrée dans le cadre de la Commission militaire conjointe 5+5, alors que certains, en Libye et à l'extérieur, sont tentés de poursuivre l'offensive.

Tous les efforts pour promouvoir une solution politique, y compris l'initiative égyptienne annoncée le 6 juin, doivent être encouragés. Toute initiative en soutien à un accord de cessez-le-feu et à un règlement politique négocié de la crise libyenne doit être pleinement inclusive et s'inscrire résolument dans le plein respect des principes de la Conférence de Berlin, qui demeure le seul cadre international viable.

Il est également important d'avancer dans la mise en place d'un mécanisme crédible de contrôle des revenus pétroliers libyens afin de s'assurer que ceux-ci bénéficient au peuple libyen et ne sont pas détournés au profit des milices.

Nous appelons enfin le Secrétaire général à nommer une nouvelle ou un nouveau Représentant spécial dans les meilleurs délais. Il est grand temps que les membres de ce Conseil se montrent constructifs. Malgré les efforts et le travail remarquable de Stéphanie Williams, que je salue, le vide laissé par le départ de Ghassan Salamé il y a près de cinq mois ne peut qu'alimenter une dynamique délétère.

La France ne choisit pas un camp ou l'autre en Libye et a toujours dit qu'il n'y aura pas de solution militaire dans ce conflit. Avec ses partenaires de l'Union européenne, elle restera pleinement engagée et mobilisée au service du peuple libyen pour trouver une solution politique à ce conflit qui n'a que trop duré, en lien avec toutes les parties libyennes, ainsi que ses partenaires de la région.

Annexe 12

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Ministre Heiko Maas, qui préside les travaux du Conseil de sécurité aujourd'hui, ainsi qu'à tous les Ministres qui participent à la présente séance.

Nous remercions le Secrétaire général de son exposé édifiant. Nous partageons nombre des préoccupations qu'il a exprimées.

Ce mois-ci marquera le premier anniversaire du plan en trois étapes présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Salamé, pour mettre fin au conflit actuel en Libye. Tout au long de l'année, la mise en œuvre de ce plan s'est heurtée à de nombreux obstacles et défis. Même si nous déplorons la détérioration de la situation sur le terrain, nous constatons également que des progrès ont été réalisés. La Commission militaire conjointe 5+5, le dialogue économique, la conférence de Berlin et la résolution 2510 (2020) découlent tous de ce plan. Beaucoup a été investi dans ce plan, et par conséquent, nous devons maintenir le cap et poursuivre nos efforts en faveur de la paix en Libye.

À cet égard, je voudrais attirer l'attention sur les points suivants.

Premièrement, nous appuyons les efforts en faveur de la paix en Libye. Dans cette quête d'une paix durable en Libye, l'Indonésie appuiera constamment les efforts régionaux et internationaux tels que le processus de Berlin. Nous appuyons les principes énoncés dans le communiqué de Berlin, notamment s'agissant d'appuyer et de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye ; les lois et les accords internationaux, y compris l'embargo sur les armes ; et les efforts en faveur de la relance du processus politique dans l'intérêt de tous les Libyens.

Aider les Libyens à trouver la paix est la responsabilité de tout le monde, et pas seulement de ceux qui étaient à Berlin. Nous appelons de nouveau la communauté internationale dans son ensemble à apporter en toute bonne foi et dans la sincérité son appui au peuple libyen – un appui destiné à favoriser le développement et la prospérité et non à accroître l'insécurité et l'instabilité. Les ingérences étrangères doivent cesser.

Il importe d'aligner ces efforts sur les cadres internationaux existants, notamment les résolutions pertinentes de l'ONU.

Nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général, notamment ses appels téléphoniques au Premier Ministre Serraj et au général Haftar, et nous soutenons son plaidoyer en faveur d'une solution politique en Libye. Nous réitérons également notre ferme appui à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial, en particulier pendant la crise provoquée par la maladie à coronavirus (COVID-19).

Deuxièmement, nous devons nous employer en premier lieu à sauver la vie des Libyens, notamment ceux qui sont particulièrement vulnérables : les femmes, les enfants et les migrants. La découverte choquante de fosses communes, tout récemment, brosse un sombre tableau qui parle de l'incapacité à protéger des innocents. Nous appelons toutes les parties à respecter pleinement le droit humanitaire international et à prendre des mesures pour protéger tous les civils. Elles doivent répondre à l'appel à un cessez-le-feu mondial, en particulier pendant la pandémie de COVID-19, et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire.

Nous continuons à appuyer les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et la nomination d'un nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye.

Troisièmement, je voudrais souligner le rôle important des acteurs régionaux pour la paix en Libye. Les efforts déployés par les pays voisins et par les organisations régionales telles que l'Union africaine et la Ligue des États arabes restent importants et doivent être davantage encouragés. Nous sommes conscients qu'en tant que voisins, les pays de la région ont subi directement les conséquences du conflit. Il ne faut jamais les laisser de côté, car ils apportent une perspective unique qui peut servir la cause de la paix.

L'action du Conseil en ce qui concerne la Libye a été un processus long et tortueux. Nous avons espéré qu'au cours de notre mandat au Conseil, nous pourrions en voir la conclusion. Les Libyens en ont assez des discours creux qui ne changent rien sur le terrain. Ils sont fatigués de voir des frères se battre entre eux. Ce qu'ils attendaient de nous, la communauté internationale, ce ne sont pas des ingérences, mais de les aider à trouver des solutions politiques et à parvenir à une paix durable. Ne gâchons pas cette chance qui nous est donnée d'instaurer la paix en Libye.

Annexe 13**Déclaration de M^{me} Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous nous félicitons de votre participation, Monsieur le Ministre des affaires étrangères Maas, ainsi que de celle de tous les Ministres des affaires étrangères et des représentants du Comité international de suivi sur la Libye et des pays voisins, à la séance d'aujourd'hui. Ma délégation remercie également le Secrétaire général António Guterres, de son exposé très instructif.

Il est tragique de constater que depuis 2011, la Libye continue d'être en proie à l'instabilité et à l'insécurité. La crise prolongée est devenue incontrôlable, comme le montre la récente escalade de la violence. Cela, ajouté à la situation humanitaire lamentable, exacerbée par la maladie à coronavirus, montre clairement que la Libye est au bord du gouffre.

En conséquence, Saint-Vincent-et-les Grenadines exhorte vivement les parties belligérantes à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu permanent. Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour contribuer au règlement de la crise. Sinon, la Libye pourrait bientôt sombrer dans un abîme de désolation, et les répercussions seront désastreuses pour tous les Libyens, y compris les générations futures, ainsi que pour les pays voisins, le continent africain dans son ensemble et l'Europe.

En effet, la réconciliation nationale est possible dans le cadre d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens, sous l'égide de l'ONU. Nous réaffirmons notre appui à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et nous appelons de nouveau à la nomination d'un nouveau Représentant spécial du Secrétaire général. Nous saluons en outre les efforts complémentaires déployés par l'Union africaine, la Ligue des États arabes et tous les autres acteurs et nous réitérons notre appui à la convocation d'une conférence de réconciliation inter-libyenne sous l'égide de l'Union africaine.

Si nous voulons que l'approche adoptée par l'ONU aboutisse à des résultats positifs, nous devons renforcer notre détermination et répondre de manière concertée aux défis complexes qui se posent à la Libye. À cette fin, les parties doivent respecter leurs obligations internationales, à commencer par l'embargo sur les armes et toutes les résolutions pertinentes sur la Libye, ainsi que le droit international humanitaire.

Qui plus est, l'ingérence d'acteurs extérieurs dans le but de faire avancer des intérêts étroits entrave les initiatives et efforts constructifs. Nous exhortons les acteurs extérieurs à s'abstenir de toute action qui compromettrait les négociations en cours. Nous soulignons également la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye.

Face aux défis existants, le peuple libyen, en particulier les groupes les plus vulnérables, continue de souffrir. La violence incessante, les morts que l'on ne compte plus, les périls qu'encourent les migrants et les réfugiés, notamment la torture, la violence sexuelle, les disparitions forcées, la traite et la vente de migrants, sont atterrants. Aussi nous félicitons-nous que le Conseil des droits de l'homme ait créé la mission internationale d'enquête en Libye pour enquêter sur les atrocités criminelles et amener les auteurs à répondre de leurs actes. Nous appelons également les autorités libyennes à assurer un accès humanitaire sûr.

Les exigences de notre époque nous obligent à faire plus pour le peuple libyen. Nous devons faire preuve de vigilance et de cohérence pour relever les défis, quelle que soit leur complexité, et concentrer nos efforts sur un règlement pacifique de la crise qui agite la Libye. Saint-Vincent-et-les Grenadines continuera à travailler avec la communauté internationale pour trouver une solution politique à la crise. Nous restons solidaires de nos frères et sœurs libyens.

Annexe 14**Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de présider cette réunion aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général de s'être joint à nous aujourd'hui, ainsi que les ministres et dignitaires d'autres délégations et organisations régionales.

Depuis la dernière réunion du Conseil consacrée à la Libye (voir S/2020/421), nous avons été témoins de changements spectaculaires sur les fronts militaire et sanitaire. Sur le champ de bataille militaire, les combats ont entraîné des gains territoriaux pour un camp et des pertes pour l'autre, et, malheureusement, un afflux continu de combattants étrangers, d'armes et de matériel de part et d'autre. Sur le champ de bataille de la maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons vu la Libye se démener pour endiguer le nombre croissant de cas, un défi que le conflit ne fait qu'exacerber.

Ce qui n'a pas changé depuis la dernière fois que le Conseil s'est réuni pour débattre de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), c'est la politique des États-Unis à l'égard de la Libye. Nous continuons de nous opposer à toute ingérence militaire étrangère en Libye. La conclusion d'un cessez-le-feu immédiat dans le cadre des pourparlers « 5+5 » menés sous les auspices de l'ONU est d'une importance cruciale, tout comme le respect de l'embargo sur les armes par tous les États Membres, y compris les membres du Conseil. Nous exhortons les États Membres à continuer de transmettre au Groupe d'experts sur la Libye des informations sur les violations possibles de l'embargo sur les armes.

Si nous voulons que ces efforts aboutissent, les parties libyennes doivent participer de bonne foi aux négociations sur le cessez-le-feu et appuyer les moyens de vérifier le respect des règles une fois celui-ci établi. Au bout du compte, les parties libyennes doivent résoudre cette crise par des négociations politiques facilitées par l'ONU, avec le soutien de la communauté internationale dans le cadre du processus de Berlin.

Tous les acteurs extérieurs impliqués dans le conflit doivent respecter les engagements qu'ils ont pris à Berlin et suspendre immédiatement les opérations militaires, mettre un terme au transfert d'équipements militaires et de combattants étrangers vers la Libye, et permettre aux autorités locales de répondre à la pandémie de COVID-19.

Je voudrais être claire : il n'y a pas de place en Libye pour les mercenaires étrangers ni pour des forces supplétives, y compris, comme il ressort clairement des faits, celles agissant pour le compte du Gouvernement russe qui combattent aux côtés des forces de l'Armée nationale libyenne (ANL) et leur apportent leur concours.

La situation à Syrte et Joufra reste très préoccupante, et nous ne devons pas sous-estimer l'importance de ces lieux pour le contrôle du croissant pétrolier libyen. Les États-Unis surveillent également de près les déplacements des mercenaires du groupe Wagner et des combattants étrangers qui leur sont associés et qui, venant du Soudan et d'ailleurs, se dirigent vers les installations pétrolières du sud. Nous avons reçu des informations selon lesquelles ils ont installé des équipements militaires et des mines pour faciliter leur prise de contrôle par la force de ces sites. Ce sont là des exemples de violations continues de l'embargo sur les armes et de violations manifestes de la souveraineté libyenne.

Pour parvenir à une issue pacifique, il existe une solution évidente : au lieu d'envoyer des forces supplétives et du matériel militaire pour s'emparer par la force des

installations pétrolières, les parties doivent permettre à la National Oil Corporation de reprendre immédiatement ses activités. La résolution 2510 (2020), comme les résolutions précédentes, indique clairement, au onzième alinéa du préambule, que

« les ressources pétrolières de la Libye doivent être utilisées au profit de tous les Libyens et rester sous le contrôle exclusif de la National Oil Corporation. »

Point barre.

L'Administration Trump se félicite de la création d'une mission internationale d'enquête en Libye pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, ainsi que sur les violations du droit international humanitaire, en vue de s'assurer que les auteurs de ces atteintes et violations répondent enfin de leurs actes. La culture de l'impunité dure depuis bien trop longtemps, alors que les attaques contre le peuple libyen et les infrastructures civiles se poursuivent. Cela a encore été mis en évidence par la découverte récente et atroce d'au moins huit charniers dans des lieux dont s'était retirée l'ANL. La mission d'enquête doit enquêter sur ces découvertes en ayant un accès sûr et sans entrave au territoire libyen, afin de pouvoir parler librement avec des témoins pour que les responsables répondent de leurs actes.

Enfin, afin d'assurer le succès à long terme de la diplomatie, nous devons veiller à ce que la MANUL soit adaptée à l'objectif visé. Les récents événements en Libye offrent à l'ONU une nouvelle possibilité – qui est aussi limitée – de contribuer à l'instauration d'un cessez-le-feu durable. Nous ne devons pas laisser passer cette occasion. Ce n'est pas tous les jours que l'ONU peut agir rapidement pour répondre à une situation qui évolue sur le terrain. La réforme de la MANUL nous donne maintenant les meilleures chances de mettre à profit les changements intervenus sur le champ de bataille pour parvenir à un règlement politique permanent dirigé et pris en main par les Libyens et renforcer les engagements pris par les dirigeants mondiaux à Berlin au début de cette année.

D'ici là, la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, Stephanie Williams, et toute l'équipe de la MANUL méritent notre appui unifié et indéfectible.

Annexe 15

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Ministre Heiko Mass et à tous les ministres qui se joignent à nous aujourd'hui. Je remercie la présidence allemande d'avoir organisé en temps opportun cette importante réunion. Je remercie également le Secrétaire général de son exposé éclairant.

Je salue la présence des représentants de la Libye et d'autres pays et organisations régionales, ainsi que de la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général pour la Libye et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

En janvier, la Conférence de Berlin a fait briller une lueur d'espoir dans le sombre tableau que présentait la Libye à l'époque. Les résultats de la Conférence et l'adoption ultérieure de la résolution 2510 (2020) ont laissé espérer qu'un processus de paix inclusif, dirigé et contrôlé par les Libyens allait se poursuivre, dans le respect de l'indépendance et de la souveraineté de la Libye.

Depuis lors, toutefois, la situation en Libye a continué à connaître des hauts et des bas. Malgré la trêve conclue entre les parties libyennes et le succès initial du dialogue en trois volets mené dans le cadre du processus de Berlin, la situation sur le terrain s'est détériorée. Le Viet Nam reste préoccupé par la violence actuelle, en particulier les attaques contre les civils et les biens civils, notamment les écoles et les établissements de santé. La présence de groupes terroristes et la menace qu'ils représentent continuent de peser sur le pays, compromettant la sécurité de toute la région. Avec la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la situation est devenue encore plus précaire. Dans ce contexte, le Viet Nam tient à souligner les points suivants.

Tout d'abord, nous appelons les parties concernées en Libye à cesser immédiatement les combats et à reprendre les pourparlers de paix. Nous appelons également les membres de la communauté internationale, en particulier les participants à la Conférence de Berlin, à ne ménager aucun effort pour soutenir le processus de paix, conformément à la résolution 2510 (2020). En outre, la collaboration entre la MANUL, les organisations régionales et les pays voisins de la Libye restera cruciale.

Deuxièmement, le Viet Nam exhorte une fois de plus les parties concernées en Libye à respecter pleinement le droit humanitaire international, à cesser de cibler les civils et les biens de caractère civil, à assurer la sécurité des travailleurs de la santé et à permettre un accès humanitaire sans entrave pour lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19. Il faut une attention et des mesures supplémentaires pour protéger les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables des effets du conflit.

Nous nous félicitons des efforts déployés par la MANUL et le Service de la lutte antimines de l'ONU pour relever les défis humanitaires en Libye. Nous tenons également à féliciter la MANUL et l'Union africaine de promouvoir le rôle et la participation des femmes dans le processus de paix en Libye.

Troisièmement, nous réitérons l'importance de respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la Libye, en particulier celles relatives à l'embargo sur les armes et à l'ingérence étrangère. Nous demandons instamment à toutes les parties à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye de renforcer leur engagement et leurs actions dans la mise en œuvre de ces résolutions, en particulier la résolution 2510 (2020).

Pour conclure, nous voudrions saluer les efforts de M^{me} Williams et réaffirmer notre plein appui au travail de la MANUL. Dans le même temps, nous voudrions également rappeler l'importance de la nomination du nouveau représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye.

Annexe 16**Déclaration du Cheik Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al-Thani, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar**

Nous félicitons l'Allemagne pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, et nous vous souhaitons, Monsieur le Président, plein succès. Nous apprécions les efforts de la France durant sa présidence du Conseil le mois dernier. Nous remercions également S. E. le Secrétaire général António Guterres pour son exposé.

Depuis plus d'un an, la capitale libyenne, Tripoli, est le théâtre d'attaques de milices illégales, qui ont pris pour cible des civils libyens innocents et le Gouvernement légitime internationalement reconnu. Elles ont commis de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment des attaques contre des établissements de santé, même en pleine pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), lorsqu'un tir de missile a visé un hôpital équipé pour traiter les patients atteints de la maladie à coronavirus à Tripoli. En outre, les mines terrestres posées par ces milices ont fait de nombreuses victimes en Libye, sans parler des exécutions extrajudiciaires systématiques qui se poursuivent. La communauté internationale a également découvert récemment des fosses communes dans des zones qui étaient contrôlées par les milices illégales.

L'État du Qatar réitère sa condamnation de ces pratiques dangereuses et illégales. Il met également en garde contre le fait de soutenir un certain parti contre un autre. Il est devenu évident que la seule façon de résoudre la crise libyenne est de soutenir le Gouvernement d'entente nationale et de s'engager à mettre en œuvre l'Accord politique libyen, signé à Skhirat, les résolutions du Conseil de sécurité et les décisions de la Conférence de Berlin.

L'Accord politique de Skhirat a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité, qui a reconnu le Gouvernement d'entente nationale comme seule autorité exécutive légitime en Libye. Malheureusement, certains pays ont d'abord approuvé cet accord avant de l'ignorer en soutenant les factions opposées et en leur donnant les moyens d'agir contre le Gouvernement. C'est ainsi que nous sommes arrivés là où nous sommes maintenant.

Si la communauté internationale veut sérieusement résoudre cette situation, toute solution politique convenue, fondée sur le dialogue et la compréhension, doit inclure un mécanisme international clair et efficace pour obliger les États qui ne respectent pas ces accords à rendre des comptes. Non seulement la communauté internationale doit tenir certaines factions responsables de la situation actuelle en Libye, mais elle doit également demander des comptes aux pays qui les aident pour les violations du droit international. Malheureusement, nous avons assisté à des violations systématiques contre le Gouvernement d'entente nationale et de l'Accord politique de Skhirat, tandis que la communauté internationale est restée silencieuse.

Nous soulignons la nécessité de revenir à des négociations et à un dialogue national et de compléter la période de transition. Nous appelons à une solution qui préserve la souveraineté et l'unité de la Libye, réalise les aspirations du peuple libyen et conduise à l'édification de l'État que les Libyens recherchent et méritent, loin des intérêts étroits, des ambitions personnelles, des programmes malveillants et des ingérences extérieures illégales. La communauté internationale et l'ONU doivent s'efforcer de fournir le soutien nécessaire pour atteindre cet objectif. Pour conclure, l'État du Qatar réaffirme son soutien aux efforts de l'ONU et de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye dans la mise en œuvre de son mandat. Il renouvelle également son appel aux acteurs pour qu'ils garantissent le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et qu'ils tiennent pour responsables les auteurs des violations et des crimes graves.

Annexe 17**Déclaration de S. E. M. Sabri Boukadoum, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie**

Je remercie l'Allemagne pour son importante initiative.

Depuis neuf ans maintenant, la Libye est empêtrée dans une crise qui fait payer un lourd tribut aux Libyens d'abord, mais aussi à la communauté internationale, principalement aux pays voisins, dont l'Algérie.

Le temps est venu d'éradiquer les causes de cette situation inacceptable et sans fin. Il est inutile de se pencher sur les raisons qui ont provoqué la crise ; nous devons plutôt travailler, de préférence ensemble, sur des solutions opérationnelles et pratiques basées sur un cessez-le-feu, le libre arbitre des Libyens et la légalité internationale.

Nous disposons de l'instrument nécessaire, des multiples résolutions du Conseil de sécurité, des conclusions de la Conférence de Berlin, de l'engagement des pays voisins et de la volonté déclarée des parties libyennes et des acteurs internationaux.

Nous soutenons tous les efforts sincères fondés sur les objectifs de paix, de cohésion et de reconstruction. Dès le début, l'Algérie a apporté son soutien indéfectible aux décisions de la Conférence de Berlin, qui ont été confirmées par la résolution 2510 (2020). Nous nous sommes engagés à aider les Libyens à démêler la complexité de la situation dans laquelle ils étaient plongés, parfois et d'une certaine manière sans qu'ils l'aient choisie.

Je tiens à le dire aussi clairement que possible : l'Algérie n'est pas en mesure de laisser la Libye s'engager dans un avenir inconnu. La Libye fait partie de nous, et nous ne laisserons pas cette partie de nous souffrir ou s'enfoncer dans des eaux tumultueuses provoquées par l'homme. La sécurité de tous les États voisins, y compris l'Algérie, dépend de la paix, de la sécurité et de l'intégrité territoriale de la Libye. Personne ne doit ignorer le fait que nos liens familiaux profondément enracinés, notre histoire commune et notre avenir commun imposent naturellement notre position. L'approche algérienne, massivement appelée et acceptée par tous les Libyens, est basée sur les éléments suivants : un cessez-le-feu immédiat, une désescalade dans tous les domaines, y compris les questions énergétiques et l'allocation des sources de richesse qui doivent être distribuées à tous les Libyens, et enfin, la réunion des représentants de la Libye autour d'une table de négociations.

Il n'y a d'autre solution qu'une solution politique – cela ne signifie pas de solution militaire – et il n'y aura pas de solution politique si les forces extérieures continuent à s'immiscer en Libye au mépris total de l'embargo sur les armes que le Conseil a établi.

Nous soutenons les conclusions de Berlin, et nous participerons résolument à tous les volets du suivi, dans l'espoir que toutes les parties, et pas seulement les Libyens, s'engageront véritablement dans le processus.

J'ajouterai que nous espérons que le Secrétaire général annonce enfin la nomination d'un ou d'une représentant(e) spécial(e). Avec notre appui et celui de la communauté internationale et des États voisins, ce sera une étape très facile à franchir, qui enverra un signe positif du redémarrage tant attendu.

Qu'il me soit permis d'ajouter que notre pays travaillera dans le cadre du dispositif international. Nous ne devons pas oublier les efforts de l'Union africaine et du projet de conférence inter-libyenne pour aider toutes les ethnies et régions libyennes à décider de manière inclusive de l'avenir qu'elles attendent et qui leur permettra de choisir librement leurs institutions, par des processus dont elles auront

eux-mêmes décidé. Ce sont les Libyens, et eux seuls, qui en définiront les contours, sans plus d'interférence, de flux d'armes ou de mercenaires. Nous n'en sommes pas encore là aujourd'hui, en ce moment où nous prenons la parole avec détermination durant la présente réunion. La solution que nous voulons promouvoir et qui semble être acceptée par tous les Libyens, par-delà leurs divergences, préservera assurément à l'avenir les intérêts légitimes de toutes les parties prenantes actuellement impliquées en Libye. Il est de notre responsabilité commune de faire de ce jour une réalité – le choix d'un lendemain pacifique dépend naturellement des Libyens, mais aussi de nous tous – et de mettre fin au « cynisme absurde » que Heiko Maas a si justement pointé du doigt. C'est à nous d'envoyer un message d'espoir au peuple libyen.

Annexe 18**Déclaration de S. E. M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte**

Avant tout, je tiens à féliciter la France de sa présidence du Conseil de sécurité au mois de juin, et je suis convaincu que la République fédérale d'Allemagne s'acquittera efficacement de ses responsabilités durant ce mois de juillet. Je me dois également de remercier l'Allemagne d'avoir organisé cette importante réunion sur la Libye et d'avoir invité des puissances régionales charnières, dont l'Égypte, ainsi que d'autres partenaires qui ont pris part à la Conférence de Berlin sur la Libye, à participer à la visioconférence de ce jour.

Depuis près d'une décennie, la Libye est plongée dans une crise qui ne fait que s'aggraver. Ce conflit fait d'innombrables victimes en Libye et continue, malgré tous nos efforts, de faire peser une lourde menace sur la stabilité et la sécurité de toute une région déjà aux prises avec un lourd fardeau lié à une multitude de défis. Les raisons de cette épreuve, que traverse la Libye et qui tourmente la communauté internationale, sont claires. Des visions contradictoires pour l'avenir de la Libye et des aspirations à l'hégémonie régionale ont compliqué les efforts que déploie la communauté internationale pour concrétiser notre objectif commun, à savoir jeter les bases d'une Libye pacifique et prospère.

L'Égypte a toujours soutenu tous les efforts et toutes les initiatives visant à parvenir à un règlement de la situation en Libye. De l'Accord politique de Skhirat à la Conférence de Berlin, nous avons pris une part active au processus politique, notamment en facilitant les contacts et les négociations entre les parties libyennes.

Malheureusement, toutefois, de larges pans de l'ouest du territoire libyen sont devenus des foyers d'extrémisme et ont fourni un refuge aux organisations terroristes. Ces forces du mal ont souvent cherché à étendre leur voile ténébreux sur l'Égypte en infiltrant le pays par nos frontières occidentales, et ont parfois prélevé un lourd tribut en coûtant la vie à des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui, la plupart du temps, priaient paisiblement dans des mosquées ou des églises.

À cet égard, il convient de noter que ces infiltrations meurtrières ont considérablement diminué grâce aux efforts que fournit l'Armée nationale libyenne pour sécuriser les zones orientales de la Libye, renforçant ainsi la norme établie qui veut que la responsabilité de préserver la sécurité d'une nation doit incomber aux institutions légitimes de gouvernance, autorisées à porter des armes, et non aux milices irrégulières qui cherchent à promouvoir des intérêts personnels ou idéologiques, aux dépens du peuple libyen.

La dernière fois que je me suis adressé au Conseil de sécurité sur la situation en Libye (voir S/PV.7387), c'était à la suite d'un terrible crime qui avait choqué la conscience de l'humanité, lorsque 21 Égyptiens qui travaillaient dans la ville de Syrte avaient été impitoyablement massacrés par les terroristes de Daech début 2015. Cet épouvantable acte de barbarie a poussé le Conseil à adopter la résolution 2214 (2015), qui exhorte les États Membres à combattre par tous les moyens, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, les menaces que les actes de terrorisme font peser sur la paix et la sécurité internationales.

Je suis néanmoins affligé de devoir annoncer que des combattants de Daech refont surface en Libye et sont récemment réapparus dans certaines villes de l'ouest du pays, par exemple à Sabrata. Je saisis donc cette occasion pour rappeler que les États Membres sont tenus de lutter contre le terrorisme en Libye, notamment en condamnant résolument et fermement toute forme d'appui ou de soutien qu'un acteur régional quelconque accorderait aux forces extrémistes.

Cette situation est encore aggravée par le transfert, par un acteur régional, de combattants extrémistes depuis la Syrie vers les territoires libyens, comme le relaie au quotidien l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Cela fait peser une menace très grave sur la sécurité des Libyens, ainsi que sur les États voisins et sur les deux rives de la Méditerranée. De telles menaces constituent un danger manifeste et immédiat pour l'Égypte. Nous ne tolérerons aucune menace de cette nature lorsqu'elles s'approchent de nos frontières et sont aidées, encouragées et activement appuyées par une intervention étrangère.

Il faut cesser de soutenir l'extrémisme. Il nous incombe de tarir les sources d'aide et d'assistance provenant d'acteurs régionaux qui n'ont à l'évidence aucune envie de préserver la stabilité de la région méditerranéenne. Régler ce problème et résister à ces politiques est indispensable pour nos efforts visant à protéger l'avenir de nos peuples.

La position de principe de l'Égypte est fondée sur son appui à une solution politique pour une Libye unifiée, comme l'énonce la déclaration du Caire publiée le 6 juin, laquelle est totalement conforme aux conclusions de la Conférence de Berlin et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi qu'aux décisions de la Ligue des États arabes et de l'Union africaine.

Par conséquent, pour instaurer la stabilité en Libye, il faut ré-instituer le Conseil de la présidence et former un gouvernement indépendant, qui soit agréé par toutes les parties libyennes et approuvé par la Chambre des représentants ; il faut également désarmer les milices, lutter contre le terrorisme, unifier l'armée et garantir une répartition équitable des richesses.

L'Égypte est déterminée à préserver ces principes fondamentaux d'une solution politique. En effet, dans sa déclaration du 20 juin, prononcée alors qu'il se trouvait à la base militaire de Sidi Barrani dans le désert occidental, le Président Abdel Fattah Al Sisi, au nom de l'Égypte, a de nouveau appelé à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel en Libye, en insistant sur le fait que toutes les parties doivent s'abstenir de toute activité militaire pour faciliter la reprise du processus politique, avec la participation de toutes les parties libyennes légitimes, en vue de parvenir à une solution contrôlée par les Libyens.

Cette réunion du Conseil de sécurité nous offre une excellente occasion d'appeler à un cessez-le-feu immédiat en Libye, sur l'ensemble du territoire national. Ce serait un pas important vers la reprise des pourparlers politiques à Genève sous les auspices de l'ONU et dans le contexte des paramètres définis à Berlin. Il est impératif que la communauté internationale mette tout en œuvre pour aider le peuple libyen à retrouver la stabilité et à s'engager sur la voie de la paix.

L'Égypte apportera son aide et son appui à la Libye, notre voisin direct, et à son peuple, avec lequel nous sommes liés par des liens de fraternité, dans leur quête pour garantir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur État, avec des institutions gouvernementales stables et efficaces qui servent tous les Libyens sur un pied d'égalité, et sans acteurs non étatiques et milices, qui divisent la société et déstabilisent notre région. Notre espoir est que nous pourrions faire en sorte que la Libye reste libre de toute intervention étrangère et aider ce grand pays à retrouver son rôle essentiel et positif en tant que moteur de prospérité et de stabilité dans le monde arabe et en Afrique.

Annexe 19**Déclaration de S. E. M. Nikolaos-Georgios Dendias, Ministre des affaires étrangères de la Grèce**

Je voudrais tout d'abord féliciter l'Allemagne pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de participer à la séance d'aujourd'hui.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son exposé édifiant et de son analyse de la situation.

En ce moment critique du conflit, et compte tenu des risques de voir la situation se détériorer, le processus de Berlin reste le socle sur lequel doivent s'appuyer les efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à une véritable solution politique. Nous devons être guidés par le respect des résolutions du Conseil de sécurité et des conclusions de la Conférence de Berlin. Cela conduira à un cessez-le-feu viable et crédible et éventuellement, au retour des parties à la table des négociations. La stricte application et le strict respect de l'embargo sur les armes, ainsi que la cessation des hostilités par toutes les parties, sont les éléments clés qui faciliteront le règlement du conflit.

Dans cet esprit, la Grèce appuie pleinement les efforts déployés par le Secrétaire général et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye en faveur d'un processus dirigé et contrôlé par les Libyens en vue d'une Libye pacifique et stable. Toute solution doit être exempte d'ingérences extérieures et d'actions qui exacerbent le conflit ou qui sont contraires aux intérêts du peuple libyen.

À ce stade, je voudrais souligner, comme d'autres collègues l'ont fait avant moi, la contribution tangible de l'Union européenne à l'application de l'embargo sur les armes grâce au lancement de son opération militaire en Méditerranée, l'opération IRINI.

En outre, il convient d'encourager toute initiative visant à la reprise du dialogue inter-libyen, dans le cadre du processus de Berlin, telle que l'initiative égyptienne du 6 juin. Aucun débat franc sur la Libye ne peut avoir lieu si nous passons sous silence les violations de la légalité internationale en cours dans le pays sous forme de fourniture d'armes, de moyens militaires, de mercenaires et de munitions ; de conclusion d'accords illégaux, en violation du droit international, y compris le droit de la mer et les droits souverains de tierces parties ; et de conclusion d'accords qui ne font que compliquer davantage le conflit libyen, posant en même temps un risque pour la paix et la stabilité de l'ensemble de la région.

Nous tenons à souligner, dans les termes les plus fermes, que telle n'est pas la voie à suivre. En tant que pays voisin, qui porte depuis longtemps un intérêt à la stabilité, à la paix et à la prospérité de la Libye, nous subissons également les conséquences de cette crise.

J'étais récemment à Tobrouk, lors de ma deuxième visite en Libye en quelques mois seulement, au cours de laquelle je me suis entretenu avec M. Saleh, Président de la Chambre des représentants de la Libye. Nous insistons auprès de tous nos interlocuteurs sur la nécessité d'une solution politique, et nous sommes prêts à contribuer aux efforts internationaux visant à faire respecter l'embargo sur les armes et le cessez-le-feu en Libye. Nous le faisons en œuvrant à un règlement politique viable du conflit.

À ce stade critique, nous pensons qu'il est grand temps de tout mettre en œuvre pour promouvoir la paix et la stabilité en Libye. Il est également temps que ceux qui mènent une guerre par alliés interposés en Libye respectent les engagements découlant des résolutions du Conseil de sécurité et les engagements pris dans le cadre de la Conférence de Berlin.

Le moment est également venu pour les Libyens de s'approprier ce processus afin de parvenir à une solution négociée inclusive qui offre une issue viable et à long terme au conflit. Par conséquent, le moment est venu pour nous tous de passer à l'action, en contribuant activement et sincèrement aux efforts déployés par la communauté internationale pour rétablir la paix, la stabilité et la prospérité en Libye.

Annexe 20

Déclaration de S. E. M. Luigi Di Maio, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie

Je tiens à féliciter la présidence allemande du Conseil de sécurité d'avoir convoqué la présente séance sur la Libye.

Je remercie le Secrétaire général Guterres et je salue les efforts déployés par l'ONU.

La situation en Libye reste extrêmement préoccupante.

L'équilibre précaire sur le terrain est la conséquence d'une série d'erreurs stratégiques commises au cours des 10 dernières années, dont la dernière en date est l'attaque militaire à Tripoli le 4 avril 2019.

Lorsque j'étais à Tripoli il y a quelques semaines, j'ai transmis un message de retenue et de modération au Président Serraj. Le même message doit être transmis au général Haftar, car nous assistons également à un renforcement du dispositif militaire dans l'est du pays.

Nous devons apporter collectivement notre appui sans faille à toute proposition conduisant à une solution politique, pour autant qu'elle soit pleinement inclusive, qu'elle soit contrôlée entièrement par la Libye et qu'elle soit fermement ancrée dans le processus de Berlin.

L'Italie répond aux préoccupations humanitaires en aidant le Gouvernement libyen à éliminer la menace que représentent les mines terrestres et les pièges à Tripoli et dans ses environs.

Je voudrais faire quatre brèves observations.

Premièrement, toute ingérence étrangère en Libye en violation de l'embargo sur les armes doit cesser. À cette fin, l'Union européenne a lancé une opération militaire en Méditerranée, l'opération IRINI. L'Italie a toujours été favorable à ce que l'Union européenne joue un rôle plus important et est déterminée à faire en sorte que cette opération soit équilibrée et tienne compte des risques de conflit. Nous appelons tous les pays à coopérer en toute bonne foi pour mettre un terme à tous les transferts d'armes par voie aérienne, terrestre ou maritime. Les déclarations publiques doivent être accompagnées d'engagements concrets.

Deuxièmement, nous devons établir un véritable cessez-le-feu. Tout accord doit respecter le cadre établi par le processus de Berlin. Nous appuyons pleinement les négociations menées sous l'égide de l'ONU dans le cadre de la Commission militaire conjointe 5+5.

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye doit être prête à faciliter un accord de cessez-le-feu dans le cadre du processus de Berlin, y compris – comme l'a également indiqué le Ministre Maas – en définissant une « zone démilitarisée », qui contribuerait à désamorcer les tensions et à réduire la présence militaire dans la région.

Troisièmement, nous devons relancer le dialogue politique sans plus tarder en vue de parvenir à une solution politique pleinement inclusive et contrôlée par les Libyens.

Nous avons pris note de l'initiative du Caire et de l'accord conclu entre le Président de la Chambre Saleh et le général Haftar, mais nous devons nous efforcer de trouver une solution politique qui soit pleinement inclusive et prise en main par les Libyens.

Quatrièmement, nous devons parvenir à une reprise rapide de la production de pétrole. Nous sommes prêts à appuyer une solution « libyenne » pour une répartition plus équitable et plus transparente des ressources financières. Dans ce contexte, la proposition du Président Sanallah de la National Oil Corporation va dans la bonne direction.

Six mois après la Conférence, il est de notre responsabilité collective de respecter les engagements pris à Berlin. Je souhaite faire part au Conseil du sentiment d'urgence qui anime l'Italie quant à la nécessité de nommer un nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye. J'appelle tous les membres du Conseil de sécurité et tous les pays à œuvrer en faveur de notre objectif commun, celui de stabiliser la Libye pour le bien du peuple libyen.

Annexe 21

Déclaration de S. E. M. Nasser Bourita, Ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger du Royaume du Maroc

Je voudrais tout d'abord féliciter l'Allemagne de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois.

À l'heure où nous nous réunissons aujourd'hui, la situation en Libye continue de se détériorer. Que l'on me croie lorsque je dis que je ressens ce poids chaque seconde de mon temps de parole. Je vais être concis.

Je voudrais faire part au Conseil de la perspective de mon pays, le Royaume du Maroc, par le biais de trois messages principaux. Le premier est un message de préoccupation.

La maladie à coronavirus n'a pas arrangé la situation. Alors que toutes les énergies étaient mobilisées pour tenter de relever les défis de la pandémie, la situation politique, militaire, économique et humanitaire en Libye s'est encore dégradée.

En l'espace d'une année, 2 356 personnes sont mortes, dont 400 civils. Sur le plan humanitaire, le nombre de personnes déplacées et de réfugiés ne cesse d'augmenter. La Libye compte plus de 400 000 personnes déplacées et près de 50 000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Sur le plan économique, la baisse de la croissance du produit intérieur brut est estimée à 58,7% en 2020. L'augmentation du taux d'inflation devrait être de 22%.

La situation en matière de sécurité est alarmante, avec la présence sur le terrain de groupes armés incontrôlés, de milices et d'acteurs terroristes.

Mon deuxième message est un message de déception. La bonne volonté de la communauté internationale est incontestable, mais sa volonté politique reste à trouver.

Il existe en effet un consensus au sein de la communauté internationale sur la nécessité d'aller de l'avant et de progresser en Libye. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour renouveler et reconfirmer ce consensus.

Mais soyons réalistes et pragmatiques dans la réponse que nous apportons à certaines questions fondamentales. La multiplication des initiatives contribuera-t-elle à régler ce conflit ? Ne s'excluent-elles pas mutuellement ? Ne produiraient-elles pas l'effet inverse de celui qui est ardemment recherché, à savoir prolonger une situation incontrôlable ?

La Libye ne doit pas être considérée comme fonds de commerce diplomatique. De fait, toutefois, elle est devenue le théâtre de rivalités extérieures, où certaines puissances étrangères se livrent à une guerre par procuration, infligeant à nos frères libyens des souffrances supplémentaires. Les interventions étrangères n'aident en rien les parties libyennes à transcender leurs intérêts étroits et à relever le défi de construire ensemble un avenir meilleur pour la Libye.

Bien sûr, nous devons être conscients des objectifs divergents, des valeurs différentes et des structures de pouvoir asymétriques des divers acteurs. Mais, avant tout, soyons audacieux et engageons-nous à atteindre les objectifs qui permettront de créer les conditions nécessaires aux discussions interlibyennes.

Mon troisième et dernier message est un appel à la mobilisation. Il existe un consensus au sein de la communauté internationale sur la nécessité d'aller de l'avant et de progresser en Libye. Nous devons être déterminés à traduire notre consensus en actes pratiques et concrets.

Le Royaume du Maroc est profondément convaincu que pour être durable, la solution à la crise libyenne doit être politique et non militaire ; elle doit venir des Libyens eux-mêmes ; elle doit garantir l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de la Libye ; et elle doit être à l'abri des influences et des visées étrangères, y compris les ingérences militaires.

L'Accord politique libyen, signé à Skhirat, au Maroc, le 17 décembre 2015, n'est peut-être pas parfait, mais il n'y a pas d'autre solution équivalente sur la table. Ses dispositions doivent être adaptées et mises à jour, à la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain. Il appartient aux parties libyennes de le faire. Notre responsabilité est de les encourager et de les aider dans leur effort national.

Nous considérons que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye reste un outil important, mais il peut encore être amélioré, renforcé et restructuré.

La Libye n'est pas seulement voisine du Maroc ; c'est un pays frère avec lequel nous partageons une histoire commune, des liens communs, des intérêts communs et un destin commun. Pour nous, la Libye n'est pas seulement une question diplomatique ; notre stabilité et notre sécurité dépendent de la situation dans ce pays.

Annexe 22

Déclaration de M. Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Président de la Commission européenne

Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Président – cher Heiko – d'avoir invité l'Union européenne à un débat sur un sujet qui nous tient tant à cœur. Le conflit prolongé en Libye a causé d'immenses souffrances à tous les Libyens et est devenu un défi majeur pour la région et, au final, pour la communauté internationale.

L'Union européenne estime qu'il est grand temps de mettre un terme à ce conflit militaire qui fait rage à ses portes et de d'encadrer une transition adéquate en Libye. Nous devons préserver le pays comme une seule Libye, un partenaire uni, stable, prospère et fiable pour tous.

La présente réunion rassemble tous les pays qui peuvent, s'ils le souhaitent vraiment, contribuer à une transition politique en Libye. Nous avons tous pris des engagements forts à la Conférence de Berlin en janvier. Le moment est venu de les concrétiser. Nous devons travailler collectivement, sous la ferme direction de l'ONU, pour véritablement mettre en œuvre les conclusions de Berlin, que tout le monde a acceptées.

La polarisation, qui a fait de la Libye un théâtre de guerres par procuration, doit cesser. Les actions en appui à l'une ou l'autre partie libyenne alimentent le conflit, et certaines constituent des provocations manifestes. Les initiatives unilatérales vont à l'encontre de l'esprit du dialogue international consensuel dont la Libye a besoin de toute urgence et que nous devons encourager.

Nous devons revenir à nos engagements de Berlin, à commencer par l'application de l'embargo sur les armes imposé par l'Organisation des Nations Unies, qui malheureusement continue d'être violé de tous côtés, chaque jour, en toute impunité, comme nous l'avons entendu de la part de l'ONU et comme l'a rappelé Heiko. Nous avons aussi besoin d'un effort collectif pour favoriser le retour des parties libyennes à la table des négociations, à commencer par les pourparlers militaires 5+5 menés sous les auspices de l'ONU afin de parvenir à un accord de cessez-le-feu durable. Nous appuyons par ailleurs l'initiative visant à démilitariser le conflit autour de Syrte et Joufra.

L'Union européenne apporte sa pierre à l'édifice. Je me suis fait l'avocat d'un engagement fort de l'Union européenne en faveur du processus de Berlin afin d'assurer le respect et la mise en œuvre de ce dont nous sommes tous convenus. C'est pourquoi nous avons lancé l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, dite opération IRINI, qui a pour principale mission de mettre en œuvre l'embargo sur les armes décrété par l'ONU, d'arrêter le flux d'armes vers la Libye et de surveiller la contrebande de pétrole.

Nous faisons régulièrement rapport au Groupe d'experts des Nations Unies sur la base du mandat confié par le Conseil de sécurité. Il est également évident que le contrôle du flux d'armes vers la Libye nécessite de prendre des mesures qui ne soient pas limitées au domaine maritime. Mais pour cela, le Conseil doit élargir le mandat.

En tant que Coprésident du Groupe économique, nous espérons également trouver une solution durable pour l'exploitation des ressources pétrolières en Libye, une question clé dans le conflit, qui est directement liée au renforcement de la présence à Syrte. C'est de la plus haute importance ; toute l'aide européenne à la Libye est l'équivalent des revenus pétroliers que la Libye pourrait générer en une semaine.

Plus tard ce mois-ci, nous co-organiserons le prochain comité international de suivi sur la Libye, où ces discussions pourront se poursuivre.

Nous devons travailler ensemble à la réalisation de ces objectifs, arrêter toute interférence alimentant le conflit et unir nos forces pour soutenir un processus inclusif, contrôlé et dirigé par les Libyens, menant à une solution politique.

Annexe 23

Déclaration de M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes

La Ligue des États arabes apprécie grandement l'initiative de l'Allemagne de convoquer cette séance, qui nous donne l'occasion de faire progresser le lien entre le processus de Berlin et le Conseil de sécurité pour traiter la situation en Libye.

Nous restons pleinement attachés à la mise en œuvre des conclusions de la Conférence de Berlin dans leur intégralité, y compris en notre qualité de Président actuel du Comité international de suivi et de Coprésident de son groupe de travail politique.

Nous sommes tous conscients de la complexité du conflit et des défis que nous devons relever pour le résoudre. Ces problèmes ont été exacerbés par les interventions militaires extérieures incessantes sur le terrain, le mépris constant de l'embargo sur les armes et le déploiement ininterrompu de mercenaires étrangers sur le champ de bataille. Cette ingérence par procuration illimitée dans l'un de nos États membres arabes est inacceptable. Notre position reste ferme et claire, comme l'a énoncé une fois de plus la réunion ministérielle d'urgence de la Ligue des États arabes il y a deux semaines en appelant à la cessation immédiate des hostilités et au retrait de toutes les forces étrangères présentes sur le territoire libyen.

Le processus de Berlin a été essentiellement conçu pour faire respecter ces engagements, mais ceux-ci font toujours l'objet de violations systématiques, comme c'est le cas des propres résolutions du Conseil. Cette dynamique pernicieuse doit changer si nous voulons avoir une chance de remettre la Libye sur la voie d'une résolution politique globale du conflit.

La feuille de route qui est devant nous est claire. Elle a été convenue à Berlin et a été approuvée par le Conseil dans la résolution 2510 (2020). La déclaration du Caire lui a récemment donné un nouvel élan. Notre priorité immédiate doit être de désamorcer la situation sur le terrain, en particulier autour de Syrte. Nous devons continuer à faire pression sur le Gouvernement d'entente nationale et l'Armée nationale libyenne pour qu'ils s'engagent dans les négociations 5+5 et qu'ils concluent un accord de cessez-le-feu permanent sous la supervision de l'ONU. Nous devons aider les parties libyennes et les parties prenantes à relancer un processus politique inclusif pour mettre fin à la transition de la Libye. Nous reconnaissons également qu'il est urgent de rétablir la production pétrolière de la Libye, sous l'autorité de la National Oil Corporation, dans l'intérêt de tous les Libyens et avec des arrangements pour une utilisation équitable et transparente des revenus.

Tous ces volets doivent rester entièrement dirigés par la Libye et lui appartenir, sous les auspices de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et avec le soutien total de la communauté internationale. Ils ne peuvent réussir que dans un environnement exempt de toute forme d'intervention d'acteurs extérieurs et de la menace que représentent les groupes armés et les milices illégales.

La Ligue des États arabes continuera d'accompagner les parties libyennes dans la poursuite de ces trois volets sécuritaire, politique et économique de manière à préserver la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale du pays. Nous restons totalement opposés à toute tentative visant à faire de la Libye un nouveau théâtre d'aventures militaires extérieures ou à délimiter son territoire en zones d'influence étrangère. Notre objectif ultime doit être de permettre au peuple libyen d'établir ses institutions nationales permanentes, unifiées et légitimes par le biais d'élections libres, régulières et crédibles, qui ne peuvent avoir lieu que dans un cadre juridique et constitutionnel convenu et dans un environnement politique et une situation de sécurité favorables.

Nous appelons tous les participants de Berlin à s'engager à nouveau, en paroles et en actes, en faveur de ces objectifs, et nous invitons les membres du Conseil à s'unir pour exercer leur responsabilité, de concert avec la Ligue des États arabes, afin de sortir la Libye de cet abîme périlleux.

Annexe 24**Déclaration M^{me} Lana Nusseibeh, Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir accordé ce droit de réponse. Je serai brève, bien que le représentant libyen ait été assez long dans ses accusations contre, je pense, presque tous les acteurs constructifs de la communauté internationale. Nous regrettons que, compte tenu de la nature constructive de cette séance sous votre direction, le représentant de la Libye ait tenté de la compromettre.

Mon ministre, M. Gargash, a souligné précédemment dans sa déclaration le fait que les Émirats arabes unis ont toujours soutenu une solution politique globale et durable à la crise libyenne et que leurs efforts ont toujours été conformes aux principes du droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité, et nous continuons à soutenir les efforts inlassables des Nations Unies pour travailler avec les parties afin de parvenir à un cessez-le-feu et de reprendre un processus politique.

Je pense que je dois le redire ici pour le compte rendu en raison des accusations qui ont été portées contre mon pays. Oui, la solution doit venir du peuple libyen, mais cela inclut l'ensemble du peuple libyen, et non d'une élite.

Les progrès en Libye impliqueront nécessairement un compromis difficile de la part de toutes les parties en Libye et la reconnaissance du fait que tout espoir de victoire militaire est illusoire.

Nous réaffirmons notre engagement envers la Libye et les décisions de la Conférence de Berlin, et nous demandons instamment que chacun prenne le même engagement ici aujourd'hui car – et on m'a demandé pourquoi mon pays a intérêt à être à cette table – assurer la paix et la stabilité à long terme de la Libye est un intérêt fondamental pour la paix et la sécurité de la communauté internationale dans son ensemble.

Annexe 25**Déclaration de M^{me} Achta Saleh Damane, Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Tchad**

[Original : français]

Le Tchad se félicite de la tenue de cette importante séance ministérielle du Conseil de sécurité par visioconférence sur la situation en Libye, et remercie l'Allemagne d'en avoir pris l'initiative.

Le Tchad constate avec regret que les parties au conflit, appuyées par les puissances étrangères s'affrontant par procuration sur le théâtre libyen, continuent de privilégier l'escalade des violences, en violation des engagements pris dans le cadre de la Conférence de Berlin du 19 Janvier 2020.

Face à cette dangereuse escalade militaire, aux conséquences régionales extrêmement graves, le Tchad appelle le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités pour faire respecter l'embargo sur les armes, mettre un terme aux ingérences extérieures, ainsi qu'au recours à des mercenaires et combattants étrangers. La poursuite des affrontements meurtriers sur fond de compétition des puissances étrangères et de l'emploi croissant de milices, de mercenaires et de supplétifs venus de l'étranger, ne font que renforcer la violence et détériorer la situation humanitaire. À cela, il faut ajouter le spectre de possibles crimes de guerre suite à la découverte des macabres charniers lors de reprises de villes par un camp ou par un autre.

Le Tchad appelle toutes les parties prenantes libyennes à cesser immédiatement les hostilités et à s'engager dans des négociations d'un cessez-le-feu durable, en vue d'un processus de dialogue inclusif devant conduire à une véritable réconciliation nationale, dans l'intérêt supérieur du peuple libyen.

Le Tchad est convaincu que la solution à la crise libyenne est politique, et non militaire. Et cette solution doit être le résultat d'une entente entre les Libyens eux-mêmes. Le rôle de la communauté internationale est de les aider à y parvenir.

Dans cette perspective, le Tchad souligne l'urgence d'une forte mobilisation des Nations Unies, de concert avec l'Union africaine et les pays voisins de la Libye, en vue de faire renouer le fil du dialogue entre tous les acteurs libyens, sans exclusion aucune.

Le règlement durable de la crise libyenne doit être inclusif, et prendre en compte toutes les dimensions sociologiques, régionales et politiques de la société libyenne dans sa diversité. Pour ce faire, la meilleure plateforme pouvant permettre aux Libyens de se parler est le forum inclusif du dialogue inter-libyen, dont l'organisation a été confiée à l'Union africaine.

Il est urgent de mettre d'accord les acteurs sur une feuille de route largement consensuelle, mettant l'accent sur la réconciliation nationale, l'unité du pays et la restauration de l'autorité de l'État. Cette feuille de route doit également inclure le désarmement et l'intégration des milices dans les institutions de l'État ou dans la vie sociale, le démantèlement des mercenaires et des groupes terroristes présents en Libye, ainsi que le retrait des combattants étrangers.

Dans cette optique, le Tchad appelle toutes les parties prenantes libyennes à cesser immédiatement les hostilités et à s'engager dans des négociations d'un cessez-le-feu durable, en vue d'un processus de dialogue inclusif devant conduire à une véritable réconciliation nationale, dans l'intérêt supérieur du peuple libyen.

Annexe 26

Déclaration de M. Sedat Önal, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Turquie

Je remercie la présidence allemande d'avoir organisé la présente réunion.

Près de 10 années se sont écoulées depuis que les Libyens ont exprimé leur désir de liberté et de démocratie. La quête que mène le peuple libyen pour la démocratie, qui a commencé avec la révolution de février 2011, se poursuit sans relâche et ses aspirations sont toujours vivaces.

Les tentatives de raviver un régime totalitaire ne feront que déstabiliser davantage la Libye et toute la région. Cela fait maintenant plus d'un an que le maréchal Haftar a lancé son agression contre le Gouvernement d'entente nationale, Gouvernement libyen légitime qui a été approuvé par le Conseil de sécurité.

Dès le départ, la Turquie a affirmé haut et fort sa position : il ne peut y avoir de solution militaire au conflit qui fait rage en Libye. Nous avons toujours apporté notre appui et notre contribution à tous les efforts internationaux – que ce soit à Rome, à Skhirat (Maroc), à Paris, à Moscou ou à Berlin – visant à redynamiser un processus politique dirigé et pris en main par les Libyens, sous les auspices des Nations Unies. Un processus politique viable et authentique ne pourra progresser que lorsqu'un cessez-le-feu pérenne aura été instauré dans le pays.

Malgré les dispositions explicites qui figurent dans la résolution 2259 (2015), de nombreux acteurs se sont rapprochés d'entités parallèles en Libye. Cette attitude a donné à Haftar toute licence de poursuivre son agression contre le Gouvernement légitime, de dénoncer l'Accord politique libyen et même de proclamer sa propre dictature militaire. Mettre l'agresseur sur un pied d'égalité avec le Gouvernement légitime reconnu par les Nations Unies est une erreur et va à l'encontre du but recherché. Cette grave erreur doit être corrigée.

Dans le cas des partisans de Haftar, octroyer un appui politique et militaire effronté à ce chef de guerre cherchant à atteindre des objectifs subversifs et opposés à ceux du Gouvernement légitime est incompatible avec le droit international et les résolutions pertinentes de l'ONU, et cela nuit à la paix et à la stabilité en Libye – et au-delà. Rejeter la faute sur la Turquie, comme l'ont fait certains pays au cours de la présente réunion, alors même qu'ils travaillent à contre-courant du processus politique mené par les Nations Unies, relève de l'hypocrisie et ne saurait être accepté.

Une initiative unilatérale, quelle qu'elle soit, qui serait présentée en l'absence du Gouvernement légitime serait vouée à l'échec et ne peut être propice à un processus politique. Le cadre institué par Berlin fournit l'architecture nécessaire à des pourparlers intra-libyens, sous les auspices des Nations Unies.

Une autre lacune majeure concerne l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération EUNAVFOR MED IRINI), qui a été lancée alors que le Gouvernement d'entente nationale n'avait pas été dûment consulté. Dans un environnement où Haftar obtient toutes les armes et le soutien dont il a besoin par terre et par air, l'opération ne sanctionne en pratique que le Gouvernement légitime. Il faut remédier à cette question. Dans ce contexte, les allégations françaises concernant la nature de l'incident entre nos navires sont tout simplement infondées.

La Turquie considère qu'il incombe à la communauté internationale d'appuyer le Gouvernement d'entente nationale dans ses efforts pour sauvegarder la légitimité et la vie des civils. Grâce à l'assistance technique et à la formation que nous avons fournies, à sa demande, au Gouvernement d'entente nationale, il a pu maintenir un équilibre sur le terrain, et une crise humanitaire de plus grande ampleur a été évitée.

La poursuite du blocus pétrolier illégal est une autre question qui revêt une importance capitale pour le peuple libyen. La Libye a perdu plus de 6 milliards de dollars depuis janvier du fait de ce blocus pétrolier qui dure depuis sept mois. Ce blocus doit être levé et le contrôle des installations pétrolières doit être rendu à la National Oil Corporation.

La découverte de charniers dans la ville de Tarhouna est un sinistre rappel de l'ampleur des atrocités et de la souffrance humaine en Libye. Elle doit servir de coup de semonce pour toutes les parties qui, à des degrés divers, ont toléré ou soutenu l'agression de Haftar. La communauté internationale et les organisations compétentes doivent prendre des mesures urgentes pour enquêter sur cette affaire.

À ce titre, nous nous félicitons que la Procureure de la Cour pénale internationale ait décidé de déployer une mission pour mener des enquêtes sur le terrain. La décision du Conseil des droits de l'homme de mettre en place une mission d'établissement des faits en Libye devrait également donner des résultats sur ce dossier important.

Les mines et les engins explosifs improvisés qui ont été placés dans certains quartiers par les milices de Haftar avant leur retraite constituent une méthode brutale de plus conçue pour terroriser les civils. Ces crimes de guerre doivent faire l'objet d'enquêtes et leurs auteurs devront répondre de leurs actes.

Avant de rendre la parole, je tiens à réaffirmer l'engagement de la Turquie à concourir à l'élaboration d'une solution politique durable en Libye. À cette fin, nous entendons poursuivre nos contributions dans le cadre du mécanisme de suivi de la Conférence de Berlin et au sein des groupes de travail.

Annexe 27**Déclaration de M. Raymond Serge Balé, Représentant permanent du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je souhaite, avant toute chose, féliciter l'Allemagne de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et je vous transmets, Monsieur le Président, les salutations les plus chaleureuses de votre homologue, Jean-Claude Gakosso, notre ministre des affaires étrangères, dont la participation à cet important débat a été inopinément empêchée.

Au nom de S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo et Président du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, je tiens à exprimer la sincère gratitude de ma délégation pour l'invitation qui a été faite au Congo de participer à cette réunion opportune consacrée aujourd'hui à la situation en Libye.

Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour réitérer notre profonde gratitude à la Chancelière Angela Merkel pour son engagement tout au long du processus de Berlin. La Conférence de Berlin sur la Libye, qui s'est tenue le 19 janvier, a joué un rôle crucial car elle a donné à tous les acteurs internationaux participant au processus de paix en Libye la possibilité de parler d'une seule voix. À cette occasion, ils se sont tous engagés à respecter l'embargo sur les armes et à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de la Libye.

Comme le Président du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye l'a souligné dans ses remarques liminaires lors de la réunion du Comité qui s'est tenue en janvier à Addis-Abeba, dans le sillage de sa participation à la Conférence historique de Berlin, cette dernière a insufflé une dynamique cathartique et a pris acte du rôle essentiel de l'Afrique. La Libye est un pays africain et elle est membre de l'Union africaine. À ce titre, l'Afrique joue son rôle face à la crise libyenne.

Dans ce contexte, je tiens à saluer l'engagement louable du Secrétaire général, António Guterres, à travailler en partenariat avec l'Union africaine – et, notamment, avec le Comité – et je l'invite à nommer diligemment son ou sa représentant(e) spécial(e).

Malheureusement, la guerre en cours en Libye a des conséquences humanitaires désastreuses. Les ingérences des puissances régionales et mondiales ont transformé le conflit libyen en une guerre internationale par procuration. La Libye est devenue un sanctuaire pour les groupes terroristes et les mercenaires de diverses régions du monde.

Au nom de S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, Président du Comité *ad hoc* de haut niveau sur la Libye de l'Union africaine et Président de son Groupe de contact, je vous transmets ce message, à savoir que le mandat du Comité, tel qu'il est défini dans sa feuille de route, reflète la position inébranlable de l'Union africaine sur la situation en Libye, qui est conforme aux conclusions de la Conférence de Berlin.

En conséquence, le Comité appelle à la mise en œuvre urgente d'un cessez-le-feu immédiat compte tenu de la maladie à coronavirus, au strict respect de l'embargo sur les armes, à la reprise des négociations politiques avec une plus large représentation, au désarmement des groupes armés, à la relance du processus du Caire et à la tenue d'un forum de réconciliation à Addis-Abeba, sous les auspices de l'Union africaine, afin de discuter de la feuille de route en vue de l'organisation des élections générales. Pour pouvoir relever ces défis, l'unité du Conseil est essentielle et les ingérences étrangères doivent cesser.

Le Comité *ad hoc* de haut niveau sur la Libye de l'Union africaine, en partenariat étroit avec le Secrétaire général, continue d'appuyer une approche politique ouverte à tous les Libyens en vue de mettre fin à ce conflit, auquel il ne peut y avoir de solution militaire.

Le Comité appelle le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités et réitère son engagement à jouer son rôle, en harmonie avec la Commission de l'Union africaine, et sur la base du consensus dégagé à Berlin.

Annexe 28

Déclaration de M. Taher Elsonni, Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et arabe]

Je voudrais tout d'abord saluer la présence du Ministre Maas, qui s'est joint à nous à l'occasion de cette importante réunion. Je voudrais également vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci. Je remercie le Secrétaire général de son exposé, ainsi que M^{me} Stephanie Williams de ses efforts à la tête de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Je saisis en outre cette occasion pour remercier l'Allemagne et M^{me} Angela Merkel pour leurs efforts visant à dégager un consensus international et à trouver une solution pacifique à la crise libyenne.

La séance d'aujourd'hui intervient à un moment important et est l'occasion, en présence de tous les pays représentés ici, d'annoncer officiellement l'échec de l'aventure que l'agresseur a appelée « jihad et conquête ouverte ». J'annonce également l'accomplissement de notre promesse, car nous avons dit que l'envahisseur n'entrerait jamais à Tripoli. Grâce à notre armée nationale et à nos vaillantes forces armées, nous proclamons le triomphe de l'opération « Volcan de la colère », la victoire des partisans d'un État civil et démocratique et la défaite du projet de militarisation de l'État. La résilience de Tripoli est un symbole de résistance contre tous les complots contre-révolutionnaires et ceux qui les soutiennent, non seulement en Libye mais également au nom de toute la région.

Comme je l'ai dit précédemment, depuis 2011, mon pays a fait l'objet de tentatives de plusieurs États de le contrôler, de piller ses richesses et de déchirer son tissu national et social. Ces États ont profité des événements pour semer le chaos et régler des comptes sur notre territoire. Ils ont utilisé des opportunistes pour réaliser leurs desseins qui visent à anéantir le rêve de transformation démocratique des Libyens.

Aujourd'hui, alors qu'ils écoutent les déclarations de différents intervenants et orateurs, les Libyens se demandent pourquoi ils parlent maintenant d'un règlement politique et de dialogue. Où étaient-ils il y a plus d'un an lorsque les bombes tombaient sur des personnes innocentes et que des milliers de civils, dont des femmes et des enfants, étaient tués ? Où étaient-ils lorsque nos infrastructures civiles ont été bombardées et que des centaines de milliers de personnes ont été déplacées ? Toutes ces violations et tous ces crimes de guerre ont été commis sous leurs yeux. Qu'ont-ils fait pour y mettre un terme ? Et qu'avons-nous gagné de l'aventure sanglante lancée par un rebelle obsédé par le pouvoir ?

Aujourd'hui, nous entendons des appels à la raison, à la sagesse et au dialogue, et de la part de qui ? De la part d'États qui – clandestinement ou publiquement – soutiennent encore l'agresseur. Nous entendons des appels à la raison de la part d'États qui ont délibérément interrompu le dialogue facilité par l'ONU et les efforts déployés par son ancien envoyé spécial Ghassan Salamé, qui s'est exprimé à l'occasion d'une interview il y a quelques jours. Maintenant qu'il est libéré des restrictions de la bureaucratie onusienne, M. Salamé a exprimé sa colère et a souligné l'hypocrisie de certains États, en disant qu'il avait été poignardé dans le dos par la majorité des membres du Conseil, et qu'il ne jouait plus aucun rôle. M. Salamé a ajouté que lorsque Haftar a attaqué Tripoli, celui-ci bénéficiait de l'appui de la plupart de ces États, alors que lui et ses collègues étaient critiqués en Libye pour ne pas l'avoir arrêté. Il a conclu en disant que certains États puissants avaient non seulement soutenu Haftar, mais qu'ils s'étaient délibérément mis d'accord pour empêcher la tenue d'une conférence nationale à Ghadamès.

Par ailleurs, nous avons entendu certains dire aujourd'hui qu'il ne peut y avoir de solution militaire en Libye. Compte tenu de ce qu'a dit le sixième envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, comment pouvons-nous nous fier aux intentions déclarées de la communauté internationale de parvenir à une solution pacifique, ou à sa crédibilité à l'avenir ?

Le peuple libyen et le monde entier en ont assez de la politique de deux poids, deux mesures. Malheureusement, l'ONU, qui a 75 ans, est épuisée et impuissante, et le Conseil de sécurité n'est plus qu'une arène pour des arguments et des déclarations vides de sens. Par conséquent, une réforme réelle et fondamentale est inévitable.

Quelles preuves supplémentaires de crimes et de violations commis par l'agresseur et ses partisans, qui sont énoncées dans les rapports du Conseil lui-même et dans les rapports de la Cour pénale internationale (CPI), le Conseil attend-il ? Qu'en est-il des fosses communes qui ont été récemment découvertes dans la ville de Tarhouna ? Au moins 220 corps d'enfants, de femmes et de jeunes ont été découverts jusqu'à présent, dont certains ont été enterrés vivants. Qu'en est-il des explosifs et des mines placés dans les maisons des citoyens dans le sud de Tripoli, qui ont jusqu'à présent causé la mort de 80 victimes innocentes, selon la Mission ? Ce n'est rien d'autre qu'un acte lâche perpétré par les milices et les mercenaires de Haftar, qui rappelle d'autres atrocités commises à Syrte par les terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL). Et pourtant, certains considèrent toujours ce criminel de guerre comme un partenaire pour la paix. À cet égard, nous remercions la CPI et le Conseil des droits de l'homme d'avoir fait droit à notre demande d'enquêter sur ces violations, et nous espérons qu'ils contribueront à traduire leurs auteurs en justice.

Quels autres preuves et témoignages le Conseil attend-il pour constater la présence internationale de mercenaires – qu'ils soient affiliés au groupe russe Wagner ou soudanais, tchadiens ou syriens – travaillant sous les ordres de ce criminel de guerre et de ses agents ? Le peuple libyen et le monde entier les ont vus à la télévision fuir leurs positions dans le sud de Tripoli. Nous avons tous vu comment les mercenaires ont été évacués à la hâte de l'aéroport de Bani Walid après avoir compris que leur défaite était inévitable. Aujourd'hui, ils sont stationnés à l'est, où ils se cachent en plein jour et occupent des champs pétrolifères et des ports.

Nous réitérons donc notre demande aux États concernés pour qu'ils évacuent leurs citoyens et les traduisent en justice, ainsi que ceux qui les financent. Sinon, ils seront considérés comme complices de ces violations et crimes et le Conseil de sécurité doit imposer immédiatement des sanctions à ces entités et individus. À cet égard, je tiens à remercier le Gouvernement soudanais d'avoir arrêté, il y a quelques jours, plus de 120 mercenaires qui tentaient de s'infiltrer pour aller combattre en Libye.

En réponse à l'objection du représentant russe selon laquelle il n'y a pas de soldats russes en Libye, je note la présence du groupe russe Wagner, qui recrute des ressortissants de plusieurs pays, dont des citoyens russes. Nous demandons donc à la Russie de prendre des mesures pour les retirer.

Le peuple libyen s'interroge sur les raisons de la participation de certains États n'ayant aucun lien avec la Libye à des forums internationaux la concernant. Par exemple, pourquoi les Émirats arabes unis ont-ils été impliqués dans la discussion sur l'avenir de la Libye ? Est-ce un pays voisin ? Un pays méditerranéen ? Un membre du Conseil de sécurité ? Si les Émirats arabes unis ne s'immiscent pas dans nos affaires, comme ils le prétendent, pourquoi s'empressent-ils de siéger à toutes les réunions concernant la Libye ? Pourquoi accueillent-ils des criminels de guerre et leur donnent-ils une tribune pour tenir des conférences de presse afin d'inciter à la guerre ? Pourquoi leur fournissent-ils des fonds et des armes ? Pourquoi a-t-on vu dans des vidéos diffusées récemment des officiers émiriens formant les milices de

Haftar aux systèmes de missiles russes Pantsir-S1 ? La Libye représente-t-elle une menace pour la sécurité nationale des Émirats arabes unis ?

Il ne fait aucun doute que les Émirats arabes unis ont fourni un appui à la tentative de coup d'État infructueuse en Libye et font partie de la menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales dans plusieurs parties du monde, comme le relèvent divers rapports de l'ONU. Ils n'ont pas été en mesure de se défendre contre les allégations portées à leur encontre. Pour toutes ces raisons, nous n'acceptons plus sa participation à nos dialogues politiques.

À cet égard, nous demandons à l'ONU et à la communauté internationale de limiter les futurs pourparlers libyens aux États Membres concernés, à savoir les pays voisins, les pays méditerranéens et les membres du Conseil de sécurité. Faut de quoi, nous exigerons l'ajout d'autres pays importants pour assurer un équilibre adéquat lors de l'examen de la question libyenne.

Dans le même contexte, nous sommes étonnés d'entendre certains pays dire aujourd'hui qu'ils sont contre l'ingérence étrangère et appeler à la préservation de la souveraineté de la Libye sur ses territoires, alors qu'ils présentent des initiatives politiques irréalistes et unilatérales en l'absence des acteurs concernés, comme ce fut le cas aujourd'hui à propos de la déclaration dite du Caire.

Dans le même temps, nous entendons des déclarations et des menaces d'intervention directe, comme l'a fait le Gouvernement égyptien, le traçage de lignes rouges à l'intérieur de nos terres, comme l'a déclaré son président, ou encore la menace d'armer les jeunes de nos tribus pour qu'ils combattent leurs frères en Libye sous le prétexte de la sécurité nationale. Nous condamnons et rejetons totalement ces menaces et rappelons à tous que c'est leur soutien à Haftar qui a mis en péril la paix et la sécurité internationales et la stabilité régionale, et nous a amenés là où nous sommes aujourd'hui.

Nous ferons face à toute agression avec fermeté et force. Nous pouvons comprendre que la sécurité nationale de la Libye touche à la sécurité nationale de l'Égypte, mais la Libye ne peut être réduite à une région à la frontière d'un pays. Nous ne nous sommes pas ingérés dans les affaires politiques des autres, comme l'Égypte a choisi de le faire, mais personne ne peut nous imposer son système. De plus, la Libye n'est pas gouvernée par un groupe tribal, comme on le prétend à tort. Au contraire, nos tribus sont notre fondement culturel et social. Nous les apprécions à leur juste valeur et les chérissons, et toute tentative de nous diviser est vouée à l'échec.

Nous rappelons au Ministre égyptien des affaires étrangères que le Gouvernement d'entente nationale a libéré Syrte de l'EIL et vengé le meurtre de 21 citoyens égyptiens. C'est nous qui avons récupéré les corps et les avons envoyés à leurs familles pour qu'ils reposent en paix, pas Haftar et ses forces. En fait, c'est lui qui a permis à l'EIL de passer en toute sécurité de Derna à Syrte.

La poursuite des opérations militaires jusqu'à ce que l'ensemble du territoire libyen soit libéré des rebelles, des milices et des mercenaires est une question de souveraineté qui relève de la responsabilité de l'État libyen et de son gouvernement. C'est notre devoir national. Partant, lui seul a le droit de déterminer quand et où ces opérations prendront fin.

Cela dit, la milice et les mercenaires de Haftar conservent le contrôle de plusieurs champs pétrolifères et installations pétrolières. Plus récemment, nous avons été témoins de l'invasion du champ pétrolifère de Charara par des mercenaires du groupe Wagner, dans le but de plonger le sud dans un nouveau cycle de chaos et d'ajouter à la souffrance de sa population, qui a déjà connu tant d'épreuves et vécu des décennies de crise et de marginalisation. Selon la National Oil Company,

la récente fermeture des ports pétroliers a causé une perte financière estimée à plus de 6,5 milliards de dollars, et certains acteurs étrangers profitent de cette situation comme d'un levier pour atteindre leurs objectifs dans d'autres dossiers internationaux et augmenter leurs parts sur les marchés mondiaux.

À cet égard, nous soulignons que le pétrole est la propriété de tous les Libyens. Nous libérerons toutes les installations des milices et des mercenaires et nous utiliserons tous les moyens possibles pour reprendre la production. À cet égard, mon gouvernement se réserve le droit de poursuivre ceux qui ont incité au blocage des champs pétrolifères et empêché l'exportation du pétrole.

Les allégations concernant la question de la répartition égale des richesses ne sont que de piètres justifications pour contrôler les ressources de l'État. Cela n'arrivera jamais. Nous affirmons que le règlement durable de ce problème et la garantie de la justice pour toutes les régions de la Libye ne peuvent être obtenus qu'en mettant fin aux périodes de transition et en convenant d'une constitution dans laquelle le peuple libyen définit les systèmes de gouvernement et économique de l'État.

Comme indiqué ci-dessus, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, le choix de nos coalitions, la signature d'accords de sécurité, militaires ou autres avec un pays quelconque sont un droit souverain et légitime et ne sauraient être qualifiés d'intervention étrangère. Ce qui l'est en revanche, c'est le comportement de certains États qui s'ingèrent dans les affaires intérieures et qui violent la souveraineté d'autrui en sapant les gouvernements légitimes, soutenant les coups d'État et fournissant aux hors-la-loi de l'argent, des armes et un appui politique. Si nos accords sont illégaux, alors tous les accords que nous avons signés avec d'autres pays, qu'ils soient liés à la sécurité, à l'économie ou au pétrole, le sont aussi.

En ce qui concerne la remarque faite par le Ministre grec sur l'ingérence des pays dans les affaires intérieures sans le consentement de l'État, nous lui rappelons que c'est lui qui a violé la résolution 2259 (2015) en traitant avec le gouvernement parallèle de l'est.

Deuxièmement, les résolutions du Conseil sur la situation en Libye appellent tous les États à appuyer le Gouvernement d'entente nationale dans les efforts qu'il mène pour étendre son contrôle sur l'ensemble du territoire libyen. De plus, l'embargo sur les armes est censé s'appliquer aux acteurs illégitimes, non pas miner le Gouvernement et soutenir le coup d'État contre lui.

Troisièmement, nous sommes tous conscients du problème de la propagation des armes, des milices et des groupes armés dans la plupart des villes et régions. Cependant, le problème n'a pas été, et n'aurait pas dû être, réglé par la guerre et les combats. Une solution ne peut être trouvée que si l'on met fin à la division du pays, si l'on parvient à la stabilité, si l'on ouvre les bras à notre jeunesse et si l'on met en œuvre les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi que la réforme du secteur de la sécurité. En outre, toute solution doit améliorer la situation économique et sociale. Nos jeunes sont victimes du conflit et d'une situation qui ne cesse de se détériorer depuis des années. Il ne faut pas les mettre tous dans le même panier.

Quatrièmement, nous croyons en l'importance de parvenir à une solution politique globale entre tous les Libyens, qui conduise à la mise en place d'institutions constitutionnelles afin de sortir le pays de sa crise actuelle. Toutefois, cela n'inclut pas les parties qui ont commis des violations et des crimes pour s'emparer du pouvoir et militariser l'État.

Cinquièmement, toute initiative politique proposée doit être prise en main par le pays et menée sous les auspices de l'ONU et en coordination avec l'Union africaine. Nous rejetons toute initiative unilatérale qui n'inclut pas toutes les parties

libyennes, qui est faite sur mesure pour certains individus ou qui est présentée par des États non neutres qui soutiennent les rebelles.

Sixièmement, nous demandons à la présidence du Conseil de sécurité de tenir une séance spéciale et urgente du Comité des sanctions ce mois-ci, en présence des représentants de tous les États mentionnés dans les rapports du Groupe d'experts sur la Libye accusés d'avoir violé l'embargo sur les armes à l'appui de l'agression. Je ne pense pas que cette demande soit difficile à satisfaire, et elle est tout aussi importante que la séance d'aujourd'hui.

Mon gouvernement réaffirme son choix stratégique d'adopter des solutions pacifiques à la crise libyenne et d'exclure toute ingérence étrangère. Il réaffirme en outre la participation des parties qui croient en la paix et œuvrent à sa réalisation, ce qui est en fait l'approche adoptée par l'État libyen à de nombreuses reprises. Nous demandons également à l'ONU de traiter désormais autrement la question du dialogue politique entre les Libyens, car les circonstances ont changé. Il n'y a pas de place pour parler à nouveau des décisions prises à Paris, Palerme, Abou Dhabi ou ailleurs. Il faut élargir la base du dialogue politique issu de l'Accord politique libyen afin qu'elle soit plus inclusive et impliquent les véritables acteurs, partis politiques et personnalités de toutes les régions.

La seule solution à la crise libyenne et à l'arrêt des combats autour de la légitimité est de revenir au peuple libyen et de mettre fin aux périodes de transition inutiles. Les erreurs précédentes ne doivent pas être répétées et les solutions sur mesure adaptées à certains individus, groupes ou pays doivent cesser. La seule solution doit passer par la Constitution, qui a été délibérément ignorée dans toutes les initiatives politiques malgré le travail de l'Assemblée constituante, élue au niveau national. Nous devons organiser des élections législatives et présidentielles le plus rapidement possible, car cela donnera l'occasion aux personnes qui aspirent à participer aux élections de prouver leur popularité et leur véritable légitimité. C'est la seule solution à notre autodétermination, plutôt que de voir notre destin déterminé par d'autres. Cela résume la vision politique du Gouvernement d'entente nationale pour ceux qui le demandent, et c'est censé être l'objet de notre dialogue libyen.

Enfin, nous appelons tous les Libyens à se réunifier, à se ranger du côté de la nation et à s'attacher ensemble à ne pas céder le terrain à ceux qui cherchent à nous diviser. Le résultat de l'aventurisme de l'agresseur n'a été rien d'autre que de nouveaux meurtres et destructions au profit d'autres États et individus. Tout au long de l'histoire, notre peuple bien-aimé de l'est a été un phare pour les érudits, les élites, les intellectuels et les révolutionnaires de la Libye. Nous ne pouvons pas nous souvenir d'une époque où ils ont envoyé leurs hommes sous quelque prétexte que ce soit tuer et déplacer leurs frères et sœurs libyens. Ils ont toujours été la voix de la vérité, et l'indépendance de la Libye et son unité étaient dues à la sagesse de leurs dirigeants à l'époque. Nous devons tous nous souvenir de nos pères fondateurs, venus de tout le pays, de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, qui ont contribué par leur patriotisme à établir l'État et à unir la nation, plutôt qu'à la détruire et à la diviser. C'est nous qui pourrions mettre fin à toutes les ingérences, ambitions et conspirations étrangères, quelles qu'elles soient et quels qu'en soient les auteurs; alors travaillons ensemble pour construire notre avenir en toute liberté.

Annexe 29**Déclaration de la Mission permanente des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Qu'il me soit permis de m'excuser au nom du Ministre Blok, qui avait hâte de participer à cette importante séance. Malheureusement, il a dû annuler au dernier moment en raison d'événements imprévus qui exigeaient son attention. Mon ministre m'a demandé de faire part de sa profonde gratitude pour les efforts de l'Allemagne concernant la question à l'examen en général et les efforts personnels du Ministre Maas en particulier.

Près de six mois se sont écoulés depuis la Conférence de Berlin. Nous saluons les efforts de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), et plus particulièrement de la Représentante spéciale du Secrétaire général Stephanie Williams, pour maintenir la dynamique créée en janvier malgré la situation sans précédent à laquelle nous sommes confrontés depuis la provoquée par la maladie à coronavirus. Il s'agit en effet d'une tâche herculéenne.

Le mépris continu de l'embargo sur les armes et l'intervention étrangère accrue ont conduit la Libye à un point d'escalade régionale, mettant tout le peuple libyen en danger. Ces évolutions mettent en danger l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays, ce qui va à l'encontre de ce que représentent l'ONU et le Conseil de sécurité. Nous appelons tous les membres à s'engager à nouveau à respecter les conclusions de Berlin et à aller vers une désescalade, en particulier à court terme autour de Syrte et Al-Jufra.

Nous sommes donc favorables à l'idée, proposée par vous, Monsieur le Ministre, dans votre déclaration nationale de tout à l'heure, de démilitariser cette zone et d'y créer une zone tampon. Nous nous félicitons vivement de la reprise des pourparlers de la Commission militaire conjointe 5+5 que nous invitons à s'entendre sur un cessez-le-feu durable et à renoncer à l'attitude de la somme nulle. Nous sommes également encouragés par les diverses initiatives politiques et les perspectives de pourparlers interlibyens à Genève sous les auspices de la MANUL.

Le Royaume des Pays-Bas, de concert avec la Suisse, est heureux d'avoir rejoint le comité international de suivi sur la Libye en coprésidant le groupe de travail sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Nous devons remédier activement aux horreurs du conflit, telles que les horribles fosses communes autour de Tarhouna. Nous devons demander des comptes aux auteurs de ces actes, et le Royaume des Pays-Bas soutient pleinement la déclaration que vient de faire notre collègue belge à cet effet. L'obligation de rendre des comptes est essentielle pour briser le cercle vicieux de la violence fondée sur la vengeance et l'impunité.

Dans ce contexte, nous nous félicitons également de la création de la mission d'enquête et des travaux de la Cour pénale internationale. Nous appelons toutes les parties, nationales et internationales, à apporter le soutien nécessaire à leurs activités.

Je voudrais conclure en réitérant notre soutien à la MANUL dans sa recherche d'une solution durable à la crise libyenne dans le cadre des conclusions de Berlin. Le Royaume des Pays-Bas estime que toutes les parties en Libye doivent s'engager dans un dialogue politique sérieux. Toute solution à la crise libyenne devrait être dirigée et contrôlée par les Libyens. Le peuple libyen souffre de l'insécurité depuis bien trop longtemps. Il mérite de vivre dans un pays pacifique, sûr et prospère.

Annexe 30**Déclaration de M. Omer Mohamed Ahmed Siddig, Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je fais cette déclaration au nom de S. E. M^{me} Asma Mohamed Abdalla, Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan.

Au nom de la République du Soudan, je félicite l'Allemagne de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et d'avoir organisé ce débat opportun sur la situation en Libye. Je voudrais profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à S. E. M. Heiko Maas, Ministre fédéral allemand des affaires étrangères. Le peuple soudanais reconnaît et apprécie la visite de Son Excellence à Khartoum, l'une des premières visites étrangères au Soudan après le succès de sa révolution pacifique. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier une nouvelle fois l'Allemagne, au nom de mon gouvernement, d'avoir organisé avec succès la Conférence des partenaires du Soudan à la fin du mois de juin. Je tiens également à remercier le Secrétaire général António Guterres pour le rôle joué par l'ONU lors de cette conférence et pour son exposé d'aujourd'hui.

Le Soudan attache une immense importance aux conditions politiques et de sécurité en Libye – non seulement parce que les deux pays ont des frontières communes, mais aussi parce que ce qui se passe en Libye peut avoir une incidence, tant positive que négative, sur la sécurité nationale et la stabilité politique du Soudan. C'est pourquoi nous suivons de près l'évolution de la situation dans le pays, ainsi que les initiatives visant à combler les divergences entre les parties prenantes en Libye. Nous exprimons donc une nouvelle fois notre appui à ces initiatives.

À cet égard, nous sommes convaincus que tous les États voisins de la Libye devraient être impliqués dans les arrangements internationaux ou régionaux, quels qu'ils soient, visant à mettre un terme aux combats en Libye et à préserver nos frères et soeurs sur place des fléaux de la guerre, de la destruction et des ingérences extérieures superflues. Non seulement les États voisins ont un intérêt vital à ce que la Libye vive en paix avec elle-même et avec ses voisins, mais ils ont un rôle fondamental à jouer pour que cette paix devienne une réalité dans le pays.

Le Soudan reste fermement convaincu qu'aucune solution militaire ne mettra jamais fin au conflit en Libye. La situation en Libye est politique par nature et ne pourra être réglée que par la négociation et le dialogue entre les parties, aux fins de combler leurs divergences politiques par des moyens pacifiques.

Je profite de cette occasion pour souligner que nous avons connaissance de certaines informations faisant état de l'implication de ressortissants et d'acteurs non étatiques soudanais dans le conflit en Libye, mais que le Gouvernement soudanais réfute catégoriquement toute participation de contingents soudanais à l'appui des parties belligérantes en Libye. Au contraire, le Soudan a proposé à plusieurs reprises de former une force militaire conjointe avec la Libye pour empêcher les franchissements illégaux de la frontière, qu'ils soient le fait de combattants individuels, de trafiquants d'êtres humains ou de groupes criminels organisés. La semaine dernière encore, les Forces armées soudanaises ont arrêté 122 ressortissants soudanais qui tentaient de franchir illégalement la frontière vers la Libye, vraisemblablement pour y combattre ou pour traverser la Méditerranée vers l'Europe.

Pour terminer, le Soudan continue de soutenir le Gouvernement d'entente national libyen. Nous réaffirmons également notre appui à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye. Nous attendons avec intérêt les échanges qui permettront de concrétiser les aspirations du peuple libyen à la sécurité, à la réconciliation et à une paix durable.

Annexe 31**Déclaration de la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Nous remercions l'Allemagne pour l'organisation du débat d'aujourd'hui et pour l'invitation à prendre la parole en tant que coprésidente, avec les Pays-Bas, du Groupe de travail sur le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme du processus de Berlin.

La Suisse est profondément préoccupée par la détérioration de la situation en Libye, et appelle toutes les parties au conflit armé à respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances. Nous demandons également à tous ceux qui portent des responsabilités de respecter et de protéger pleinement les droits de l'homme. La Suisse a soutenu la mise en place d'une mission d'établissement des faits indépendante, internationale et impartiale, considérant que les enquêtes sur les violations sont essentielles pour garantir la responsabilisation des acteurs.

Pour que le groupe de travail du processus de Berlin puisse remplir son mandat avec succès, il a besoin du soutien total non seulement des Libyens, mais aussi de la communauté internationale, et en particulier du Conseil de sécurité. Trois enjeux appellent une action immédiate.

Premièrement, la cessation des hostilités : pour que des progrès puissent être réalisés en vue de la pérennisation de la paix, il est temps de faire taire les armes et d'appeler toutes les parties à la table des négociations. C'est pourquoi nous soutenons l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2532 (2020). Étant l'un des pays hôtes des pourparlers de paix conduits par l'ONU, nous continuerons à soutenir leur organisation à Genève.

Deuxièmement, compte tenu de la détérioration de la situation en Libye, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a besoin d'un mandat solide pour surveiller et signaler les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire sur le terrain, ainsi que pour assurer un suivi étroit du processus de Berlin. Par conséquent, la Suisse encourage vivement à consolider la composante Droits de l'homme de la MANUL par l'allocation des ressources nécessaires.

Troisièmement, enfin, les efforts de paix doivent inclure et atteindre les parties prenantes libyennes concernées, y compris la société civile, afin de garantir le caractère inclusif du processus de Berlin et de l'ancrer dans la réalité du terrain. À cette fin, dans son rôle de coprésidente, la Suisse œuvrera à la réalisation de progrès tangibles, en particulier en ce qui concerne les aspects humanitaires essentiels, tels que l'amélioration de l'accès humanitaire et la garantie de la protection et de l'assistance de la population civile.

Avant de conclure, qu'il me soit permis d'aborder la question de la création d'une zone démilitarisée autour de Syrte et de Joufra, qui a été évoquée. Il est certain qu'une telle zone a le potentiel de prévenir l'émergence de nouvelles hostilités entre les parties au conflit. Bien entendu, ses modalités opérationnelles devront être analysées avec soin. Dans l'intervalle, en sa qualité de coprésidente du groupe de travail sur le droit international humanitaire et le droit international des droits de la personne du processus de Berlin, la Suisse appelle tous les pays à exercer leur influence sur les parties afin de convenir de toute urgence d'un cessez-le feu.

Conformément à son engagement de longue date et à son approche holistique à l'égard de la Libye, la Suisse continuera à promouvoir la coopération par-delà les lignes de conflit et à soutenir les responsables libyens dans leurs efforts pour surmonter les divisions institutionnelles.